AVEC LE RÉTABLISSEMENT DE 98,2% DES PATIENTS

"LA CHLOROQUINE A PROUVÉ SON EFFICACITÉ" SELON BENBOUZID

Page 5

COVID-19

LES PLAGES ALGÉROISES INTERDITES À LA BAIGNADE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4009 | Mardi 2 juin 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

8 NOUVEAUX DÉCÈS 9.513 CAS POSITIFS À CE JOUR

Page 16

DÉCONFINEMENT

CE QUE PRÉPARE LE GOUVERNEMENT POUR LES COMMERÇANTS

Page 3

PLFC 2020

LES AMENDEMENTS INTRODUITS

Page 4

PRESSE ÉCRITE

RECUL DU TIRAGE DE 80 % EN PRÈS D'UNE DÉCENNIE

Page 16

MÉDAILLE DE L'ORDRE DU MÉRITE AU RANG "ACHIR"

TEBBOUNE DÉCIDE DE LA DÉCERNER À LA DÉFUNTE AÏCHA BARKI

Page 3

CONSEIL DES MINISTRES

LES PRINCIPALES DÉCISIONS

Page 3

Communiqué du Conseil des ministres

Le Conseil des ministres a tenu dimanche sa réunion périodique par visioconférence, présidée par Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Voici la traduction *APS* du texte intégral : "Le Conseil des ministres a tenu dimanche 31 mai 2020 sa réunion périodique par visioconférence, présidée par Abdelmadjid Tebboune, président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale.

Le Conseil des ministres a entamé ses travaux par l'audition de l'exposé du Premier ministre sur l'action gouvernementale au cours des dernières semaines.

Il a ensuite examiné et approuvé l'exposé présenté par le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit sur l'avant-projet de loi portant institution de la Journée nationale de la mémoire le 8 mai, en application de la décision du président de la République à l'occasion de la commémoration du 75e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

Dans son intervention subséquente, le président de la République s'est incliné à la mémoire des martyrs de la glorieuses guerre de Libération nationale et de la Résistance populaire depuis l'occupation coloniale de notre pays, soulignant que l'intérêt accordé à la mémoire nationale sous tous ses aspects n'était pas motivé par des considérations conjoncturelles mais qu'il s'agissait d'un devoir national sacré ne tolérant aucun marchandage et qui restera en tête des préoccupations de l'État afin d'immuniser la personnalité nationale, par fidélité aux martyrs de la glorieuse Révolution de Novembre et aux moudjahidine.

Les Algériens sont en droit d'avoir une Journée nationale de la mémoire, a dit le Président, soutenant que notre histoire et notre fierté nationale ne sauraient faire l'objet d'aucun marchandage.

Soulignant que l'amour de la patrie, l'attachement à la Déclaration du 1er Novembre et la vénération des martyrs constituent le dénominateur commun entre les Algériens, il a appelé à hisser le drapeau national au fronton de toutes les maison lors des occasions historiques.

Ainsi, le Président a instruit le ministre de la Communication à l'effet d'accélérer les procédures nécessaires au lancement d'une chaîne de télévision de haut niveau et de renommée internationale, consacrée à la mémoire nationale.

Il a salué à cette occasion tous les pays frères et amis qui ont apporté aide et assistance à la glorieuse Révolution armée, citant, notamment en Europe l'Allemagne fédérale et les citoyens français qui se sont soulevés contre la politique coloniale de leurs gouvernements et sont morts pour cette cause ou ont été torturés par les tortionnaires du colonisateur.

A ce titre, Tebboune a instruit le ministre des Moudjahidines et des Ayants-droit d'accorder davantage d'intérêt à tous ceux qui ont aidé l'Algérie dans sa révolution armée et de rétablir des liens directs avec eux.

Le ministre de l'Industrie et des Mines a présenté un exposé sur les phases de parachèvement du plan de relance de l'industrie nationale sur des bases solides durant la crise de la Covid-19 et après le déconfinement.

Un exposé axé sur la révision des textes juridiques et réglementaires régissant le secteur de l'industrie et l'investissement de façon à ouvrir la voie à un véritable investissement devant être régi par des textes transparents et efficaces incitatifs pour les acteurs nationaux et étrangers.

Une démarche qui favorise la création d'une valeur ajoutée pérenne à la faveur d'une exploitation rationnelle des ressources du pays.

Le dossier du secteur public marchand constitue aussi la cheville ouvrière de la stratégie du gouvernement, l'assainissement et la relance du secteur public dans les plus brefs délais ayant pour objectif de réaliser la complémentarité avec le secteur privé caractérisé par la souplesse des lois et une liquidité financière.

Le système législatif régissant le secteur privé national et étranger sera consolidé pour ériger celui-ci en socle de l'économie nationale, tout en mettant l'accent sur l'impératif de se concentrer sur la compatibilité des partenariats et investissements étrangers actuellement existants avec l'intérêt économique du pays.

Intervenant à ce propos, le président de la République a rappelé que l'objectif de la relance économique était de réduire la facture des importations et de répondre aux besoins du marché national.

Mettant l'accent sur le nécessaire développement du secteur industriel afin d'en finir avec les pratiques immorales connues, le Président Tebboune a instruit le ministre de l'Industrie d'élaborer un projet de loi cadre pour l'orientation industrielle, insistant sur le recensement des richesses minières nationales en collaboration avec des compétences nationales et étrangères.

Le président de la République a souligné l'urgence d'accélérer l'assainissement du foncier industriel à travers la création d'agences appropriées pour la gestion du foncier dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de l'urbanisme, interdisant par la même l'importation de véhicules polluants.

Il a, en outre, enjoint au ministre de l'Industrie d'élaborer un programme urgent à exécution immédiate pour poursuivre la production et s'adapter avec les lois en cours en attendant la promulgation de nouvelles lois.

Aussi, a-t-il instruit le ministre de l'Industrie et des Mines et celui de l'Intérieur et des Collectivités locales d'accorder davantage d'intérêt aux zones d'activités communales afin de promouvoir la création des postes d'emploi.

Il a chargé également le ministre de l'Industrie et celui du Commerce d'élaborer en urgence, en coordination avec la Chambre algérienne du Commerce et de l'Industrie (Caci) et les chambres régionales sous l'égide du Premier ministre, une étude sur la situation des artisans et des petits commerçants impactés par la pandémie Covid-19 en proposant des mécanismes d'aide.

Le président de la République a également ordonné la prolongation de la mesure portant remise de l'allocation de 10.000 DA au profit des personnes impactées recensées, et ce jusqu'à la levée du confinement sanitaire, donnant, à cet égard, des instructions pour maintenir la liste ouverte afin de permettre aux retardataires de s'y inscrire.

De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a présenté un exposé qui a fait état d'une stabilité de la situation sanitaire dans le pays ayant permis une reprises les activités sanitaires au niveau des hôpitaux, y compris les interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires, dont le protocole de traitement adopté depuis le 23 mars dernier, lequel a prouvé son efficacité avec le rétablissement de 98,2 % des patients atteints sur un total de plus de 16.000 cas traités.

Le ministre a également précisé que l'augmentation du nombre de laboratoires de diagnostic virologique, passé de 1 à 26 laboratoires accrédités, la disponibilité des kits de dépistage en quantité suffisante ainsi que l'intensification des enquêtes épidémiologiques ciblées avaient contribué à la détection de davantage de cas d'infections au cours du dernier mois, soulignant que le stock actuel en moyens de protection, de prévention et de traitement reste suffisant.

Il a en outre salué la contribution de l'Armée nationale populaire à la lutte contre la pandémie à travers la mobilisation de tous ses moyens afin de répondre aux besoins du secteur de la santé.

Dans son intervention, le président de la République s'est dit satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port de masques de protection et le respect de la distanciation physique.

Louant les sacrifices des personnels de la santé, tous corps confondus, le président de la République a fait part de son admiration personnelle pour eux et la reconnaissance de la nation pour leurs sacrifices, soulignant qu'ils représentent le symbole du sacrifice et que l'Algérie en est fière et ne les oubliera jamais.

Le président de la République a en outre appelé les citoyens à la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention en vue de soutenir les résultats obtenus, exhortant les walis des wilayas où le déconfinement total a été décidé de suivre de près la situation et de veiller au respect de ces mesures, notamment l'interdiction des rassemblements, des fêtes et de mariages.

Décisions adoptées par le Conseil des ministres

*La levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministère en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique.

*Examen avec les partenaires sociaux de la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et activités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt.

*Examen des possibilités d'aide aux petits commerçants impactés, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts.

A ce sujet, le Conseil des ministres a examiné et approuvé un exposé présenté par le ministre délégué auprès du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière chargé de l'Industrie pharmaceutique sur la situation actuelle de la production pharmaceutique et le plan proposé aux fins de son développement afin de contribuer à la diversification économique et s'orienter vers l'exportation, ce qui permettra au citoyen de s'approvisionner en médicaments grâce à la facilitation et à l'élargissement de la couverture de la protection sociale et de l'intensification du réseau régional de distribution.

Le plan d'action a pour objectif de booster l'industrie pharmaceutique pour qu'elle soit génératrice de richesse, garantisse les soins à tous les citoyens et citoyennes, d'autant que la production nationale en médicaments couvre 51 % des besoins du marché estimé à quelque quatre (4) milliards de dollars et que près de 2.200 produits pharmaceutiques sont fabriqués localement.

Dans son intervention, le président de la République a rappelé que l'objectif de la création d'un ministère chargé de l'Industrie pharmaceutique consiste à couvrir, autant que possible, les besoins nationaux en médicaments et s'orienter vers l'exportation destinée notamment au marché africain, appelant à ouvrir les portes du partenariat pour la production des médicaments avec certains pays pionniers dans ce domaine.

Aussi a-t-il ordonné d'appuyer l'entreprise publique Saïdal pour qu'elle retrouve sa place dans la production pharmaceutique de manière à réduire la facture des importations.

Il a demandé au ministre de la Communication de faire connaître les efforts consentis dans le domaine de la production des médicaments et du matériel médical en Algérie.

Le Conseil a adopté, ensuite, cinq (5) projets de décrets présidentiels présentés par le ministre des Affaires étrangères portant ratification des conventions avec la République de Bosnie-Herzégovine : il s'agit de trois conventions signées en Algérie le 20 septembre 2011 portant sur la coopération judiciaire dans les domaines pénal, civil, commercial et en terme d'extradition des criminels.

Avec le royaume des Pays-Bas : il s'agit d'une convention et d'un protocole signés en Algérie le 9 mai 2018 qui concernent la non double imposition sur le revenu et le capital ainsi que l'interdiction de l'évasion fiscale.

La dernière convention dont le projet de décret a été soumis pour ratification était l'accord cadre portant création de l'Alliance solaire internationale (ASI) signé à New Delhi (Inde) le 7 mars 2018.

Nombre de décisions individuelles approuvées par le Conseil des ministres

Le président de la République a instruit les ministres concernés, sous la supervision du Premier ministre de procéder à un recensement détaillé, à travers les walis, des agriculteurs en attente d'un branchement au réseau électrique ainsi que des usines clé en main qui attendent le raccordement à électricité depuis plus d'une année, dans l'objectif de libérer les potentialités agricoles et industrielles.

Il a ordonné également le raccordement immédiat avant fin juin, affirmant que l'intérêt accordé à ces dossiers n'est pas moins important que celui voué aux zones enclavées.

Le président de la République a décidé, à cette occasion, de décerner la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à titre posthume à la défunte Aïcha Barki, présidente de l'Association "Iqra" d'alphabétisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme notamment chez les femmes dans les régions rurales et dans les villes intérieures.

Il a également ordonné de conférer à l'association "Iqra" le statut d'"association d'utilité publique".

Dans ce contexte, le Président Tebboune a ordonné l'élaboration d'une liste nominative des associations éligibles à ce statut, en reconnaissance à leurs contributions pour la société au niveau national, particulièrement celles ayant joué un rôle important durant la crise sanitaire en terme de collecte et de distribution des dons en faveur des citoyens lésés, renforçant ainsi les valeurs de solidarité entre les enfants du peuple et aidant l'État à lutter contre la Covid-19.

Avant la levée de la séance, le Conseil des ministres a décidé de reporter, pour complément d'étude, la présentation au prochain conseil des exposés du ministère de la Micro-entreprise, des Startups et de l'Économie de la connaissance et des ministères délégués placés sous sa tutelle, outre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

"DÉCONFINEMENT" POUR LES RESTAURANTS ET COMMERCES

Ce que prépare le gouvernement...

L'Algérie se prépare pour le déconfinement. Un responsable au sein du ministère du Commerce a donné des pistes ce lundi sur les dispositions que les autorités envisagent de mettre en place dans le cadre du déconfinement.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Ces préparatifs permettront la reprise des activités économiques dans les meilleures conditions pour éviter une recrudescence de la propagation de l'épidémie du coronavirus.

Quelque "*150.000 commerçants et artisans pourraient être autorisés à reprendre leurs activités, dans un premier temps, notamment dans la restauration, les salons de coiffure et l'habillement*", selon le même responsable.

"*L'idée au niveau du ministère c'est d'aller peut-être vers une activité en termes de gestion de l'espace commercial, d'aller au moins vers 50% d'une manière graduelle pour aller peut-être en fonction de l'évolution de cette épidémie*", a indiqué Abderrahmane Benhazil, directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, dans un entretien accordé à la Radio nationale francophone.

"*Quand on parle de 50 %, c'est pas 50 % de l'activité elle-même en termes de production. C'est beaucoup plus 50 % en termes de gestion de l'espace commercial*", a expliqué M. Benhazil. "*Si on prend le cas par exemple d'un restaurant, au lieu d'utiliser la totalité de l'espace qu'il utilisait avant la pandémie, il faudrait qu'il aille vers les 50 %,* a détaillé le responsable, ajoutant que "*si un restaurant fait usage habituellement de 90 tables, il ne fait que 45*".

"*Nous sommes dans une situation avec des lendemains qu'il faut gérer de la manière la plus sûre et certaine*", a affirmé le DG du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce. "*Le déconfinement devrait prendre en charge les éléments à la fois social et économique*", a-t-il ajouté.

Le responsable au sein du ministère du Commerce a également fait savoir que son département a ciblé "*une dizaine d'activités à titre d'échantillonnage*" dans le cadre d'un déconfinement partiel ou total.

"*Nous avons ciblé pour un déconfinement partiel ou total une dizaine d'activités à titre d'échantillonnage*", a indiqué Abderrahmane Benhazil, citant notamment "*la restauration collective, individuelle, tout ce qui est fast-food, certaines activités de services telles que les salons de coiffure, les vendeurs de cosmétique*" ou encore "*l'habillement*".

"*Mais dans tout ça il y a des paramètres à prendre en charge*", a souligné M. Benhazil, mettant l'accent sur "*l'aspect sanitaire et sécuritaire sur le plan de prévention que devra prendre chaque commerçant, en termes soit de se doter de couloirs de décontamination ou paillasses de décontamination, le port obligatoire de bavettes et pour certaines activités le port de gants*", a-t-il affirmé.

Le ministère du Commerce planche sur la levée progressive des restrictions

Devant la levée de boucliers de commerçants, mécontents de devoir cesser leurs activités par suite de l'apparition de la pandémie du Covid -19, les pouvoirs publics envisagent actuellement de lever certaines des restrictions décidées à l'encontre de certains de ces derniers, et, par contrecoup, satisfaire ainsi les citoyens faisant habituellement appel à leurs services.

Le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, sans signaler le moment où cette mesure entrera en application, indique que ce dernier examine les conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer une reprise sécurisée des activités économiques, celle notamment de la grande distribution, des services et de vente au détail.

Intervenant, hier, à l'émission *l'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, Abderrahmane Bendadi, explique que cette reprise allait se faire au coup par coup, en amenant les commerçants à assurer une stricte gestion sanitaire des espaces habituellement réservés à leurs activités. Parmi les activités sujettes à ces autorisations de reprise susceptibles de toucher, à un premier stade, quelque 150.000 commerçants et artisans, dont un très grand nombre s'est retrouvé sans sources de revenus, celui-ci cite notamment celles de la restauration collective, des salons de coiffure et de l'habillement.

Le représentant du ministère du Commerce annonce, par ailleurs, la pose de nouvelles mesures tendant à instituer un plus large contrôle sanitaire des produits alimentaires importés ou fabriqués localement.

Notant que ces aspects sont déjà assurés par le département commercial du ministère, "*en termes d'analyse de ceux appelés à être mis sur le marché de la consommation*", Abderrahmane Benhadi précise que l'idée tend à mettre sur pieds un vaste réseau national de laboratoires de contrôle, armés des plus récentes technologies.

Ce dernier fait également état de l'étude en cours d'un projet de création d'une Agence nationale de sécurité alimentaire, expliquant que celle-ci sera destinée à servir d'instrument d'appui à l'évaluation de "*tous les risques sanitaires*", ainsi que de recherche scientifique de certains produits "émergents", la technologie alimentaire et les types de fraudes "*évoluant*, déclare-t-il, de *jour en jour*".

L. B.

CONSEIL DES MINISTRES

Les principales décisions

Le conseil des ministres tenu dimanche sous la présidence du chef de l'État Abdelmadjid Tebboune a entériné de nombreuses décisions liées à la crise sanitaire du coronavirus dont reprise économique dans certains secteurs et la solidarité envers les personnes impactées par la pandémie.

Le Conseil des ministres a ainsi pris les décisions suivantes :

La levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministère en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique.

L'examen avec les partenaires sociaux de la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et activités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt.

L'examen des possibilités d'aide aux petits commerçants impacté, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts. Le président de la République a également ordonné la prolongation de la mesure portant remise de l'allocation de 10.000 DA au profit des personnes impactées recensées, et ce jusqu'à la levée du confinement sanitaire, donnant, à cet égard, des instructions pour maintenir la liste ouverte afin de permettre aux retardataires de s'y inscrire.

R. N.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

Levée progressive du confinement dans le secteur du BTP

Le Conseil des ministres, réuni dimanche sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé la levée progressive du confinement dans le secteur du bâtiment et des travaux publics suivant un plan étudié par le Premier ministère en collaboration avec le ministère de la Santé et le Comité scientifique. Il a été également décidé l'examen avec les partenaires sociaux de "*la formule idoine pour la levée progressive du confinement pour certains métiers et activités commerciales à moindres risques de propagation du coronavirus outre les activités ayant un impact direct sur la vie du citoyen après un long arrêt*" ainsi que des "*possibilités d'aide aux petits commerçants impactés, y compris leur éventuelle exonération partielle des impôts*". Dans ce contexte, le président de la République s'est dit "*satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique*". Louant les "*sacrifices des personnels de la santé, tous corps confondus*", le président de la République a fait part de son "*admiration personnelle pour eux et la reconnaissance de la nation pour leurs sacrifices*", soulignant qu'ils représentent "*le symbole du sacrifice et que l'Algérie en est fière et ne les oubliera jamais*". Le président de la République a en outre appelé les citoyens à "*la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention en vue de soutenir les résultats obtenus*", exhortant les walis des wilayas où le déconfinement total a été décidé de "*suivre de près la situation et de veiller au respect de ces mesures, notamment l'interdiction des rassemblements, des fêtes et de mariages*". De son côté, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Abderrahmane Benbouzid, a présenté un exposé qui a fait état d'une "*stabilité de la situation sanitaire dans le pays ayant permis une reprises les activités sanitaires au niveau des hôpitaux, y compris les interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires, dont le protocole de traitement adopté depuis le 23 mars dernier, lequel a prouvé son efficacité avec le rétablissement de 98,2 % des patients atteints sur un total de plus de 16.000 cas traités*".

MÉDAILLE DE L'ORDRE DU MÉRITE AU RANG "ACHIR"

Tebboune décide de la décerner à la défunte Aïcha Barki

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, dimanche, de décerner à titre posthume la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à la défunte Aïcha Barki, présidente de l'Association "Iqra" d'alphabétisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme.

"Le président de la République a décidé, à cette occasion, de décerner la médaille de l'ordre du mérite national au rang de "Achir" à titre posthume à la défunte Aïcha Barki, présidente de l'association "*Iqra d'alphabétisation en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme notamment chez les femmes dans les régions rurales et dans les villes intérieures*", a précisé le communiqué, ajoutant qu'il avait également ordonné de conférer à l'association "*Iqra*" le statut de association d'utilité publique".

Dans ce contexte, a poursuivi le document, le Président Tebboune a ordonné "*l'élaboration d'une liste nominative des associations éligibles à ce statut, en reconnaissance à leurs contributions pour la société au niveau national, particulièrement celles ayant joué un rôle important durant la crise sanitaire en termes de collecte et de distribution des dons en faveur des citoyens lésés, renforçant ainsi les valeurs de solidarité entre les enfants du peuple et aidant l'État à lutter contre la Covid-19*".

R. N.

PLFC 2020

Les amendements introduits

La commission des Finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale a approuvé plusieurs amendements au projet de loi de finances complémentaire 2020, notamment la révision des montants du droit de timbre sur les véhicules et la prolongation de la réduction de la TVA à 9 % pour les activités touristiques jusqu'à fin 2021.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Selon le rapport complémentaire du projet de loi présenté dimanche devant les députés de l'Assemblée pour vote, l'introduction de ces amendements fait suite aux débats de la Commission des finances et du budget tenus, jeudi et vendredi derniers, en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, représentant du gouvernement, du ministre de l'Industrie et des mines, Ferhat Aït Ali Braham, de la ministre des Relations avec le Parlement, Bessma Azouar, des délégués des auteurs de ces amendements, de la directrice générale des impôts ainsi que du directeur général des Douanes.

Dans ce cadre, le gouvernement propose, dans l'article 19 amendé, une augmentation des taxes imposées à la première mise en circulation des véhicules touristiques à moteurs essence et diesel, neufs importés ou acquis localement, à travers la révision des types de moteurs et du volume des cylindres (cylindrée) et la révision des montants de la taxe qui leur sont applicables, et ce pour "*préserver le pouvoir d'achat des citoyens*".

Ainsi, pour les véhicules touristiques à moteur essence, le tarif de la taxe est fixé à 100.000 DA pour la cylindrée n'excédant pas 800 cm³, 150.000 DA (au lieu de 250.000 DA tel que proposé précédemment par le gouvernement) pour la cylindrée n'excédant pas 1.600 cm³, 250.000 DA (au lieu de 450.000 DA) pour la cylindrée ne dépassant pas 1.800 cm³, 450.000 DA pour la cylindrée n'excédant pas 2.000 cm³, à 1 million DA (au lieu de 1,2 million DA) pour la cylindrée ne dépassant pas 2.500 cm³ et 1,5 million DA (au lieu de 1,6 million DA) pour les cylindrées dépassant 2.500 cm³.

Quant aux véhicules de tourisme à moteur diesel, le tarif de la taxe est fixé à 100.000 DA (au lieu de 200.000 DA) pour une cylindrée n'excédant pas 1.200 cm³, 250.000 DA pour une cylindrée n'excédant pas 1.600 cm³, 400.000 DA (au lieu de 800.000 DA) pour une cylindrée n'excédant pas 2.000 cm³, 1,5 million DA pour une cylindrée n'excédant pas 2.500 cm³ et à 2 millions DA (au lieu de 2,5 millions DA) pour une cylindrée supérieure à 2.500 cm³.

L'article 34, par lequel le gouvernement a proposé l'annulation du taux réduit de la TVA de 9 % au lieu de 19 % pour les activités touristiques, a été modifié, la commission des finances ayant introduit un

amendement reconduisant l'application de ce taux réduit jusqu'au 23 décembre 2021.

Cette réduction prévue dans la loi de finances initiale, concerne les activités de tourisme, d'hôtellerie, de thermalisme, de restauration classées, de voyages et de location de voitures pour le transport touristique.

Certaines dispositions du PLFC ont été reformulées par souci de rigueur juridique et de précision. Ainsi, l'article 14 du projet de loi soumettant les professions libérales au régime de l'impôt forfaitaire unique a-t-il été modifié de sorte que les sociétés civiles professionnelles soient concernées par cet article.

L'article 36 qui stipule que les produits pharmaceutiques, les fournitures médicales, les équipements de dépistage, les accessoires et pièces de rechange de ces équipements utilisés dans la riposte à la pandémie du coronavirus sont exemptés, à titre temporaire, de la TVA et des droits de douane, a également été amendé.

L'amendement fixe la période de validité de ces dispositions, soit du 21 mars 2020 jusqu'à l'annonce officielle de la fin de la pandémie de Covid-19, de même qu'il précise que les produits concernés sont ceux dont la liste est déterminée conformément à la réglementation en vigueur.

Lors de ses délibérations, la commission a rejeté plusieurs amendements proposés par les députés, dont l'annulation de l'article 45 du projet de loi, portant révision à la baisse (de 5.000 à 1.000 euros) du montant en devises soumis à la déclaration douanière.

Ainsi, la commission a préféré maintenir cette mesure du gouvernement, soulignant qu'elle ne visait pas à "*limiter le montant à détenir par le citoyen en voyage à l'étranger, mais s'inscrivait plutôt dans un contexte international de lutte contre le blanchiment d'argent*".

Pour la commission, l'argument selon lequel les 1.000 euros ne suffiraient pas à couvrir les frais et besoins du citoyen à l'étranger n'est pas valable, la loi autorisant toute personne à ouvrir un compte en devises et à transférer de l'argent dans le cadre de la loi, et même à disposer d'une carte de crédit, selon les explications fournies dans le rapport complémentaire.

Un autre amendement a également été rejeté, concernant le maintien de la disposition contenue dans la Loi de finances initiale, relative à la prolongation à 3ans des délais de paiement des loyers des locataires des logements OPGI, une disposition que le gouvernement entend annuler dans le PLFC.

La commission a justifié ce rejet par des difficultés de recouvrement "*qui entravent les OPGI et qui pèsent sur leur situation financière, impactant négativement la prise en charge des charges et la réhabilitation du parc immobilier qu'ils gèrent*".

Concernant les propositions des députés relatives à l'introduction d'un nouvel article pour l'élargissement de la liste de la commission d'aide à la localisation du site et la promotion des investissements pour englober les représentants des élus, la commission a rappelé que la composante de ladite commission était fixée en vertu d'un texte réglementaire et non d'un texte législatif.

Toutefois, la commission a recommandé dans son rapport complémentaire l'amendement nécessaire du texte réglementaire pour l'élargissement de la composante de ladite commission aux président d'APC, d'APW et de représentants des chambres d'agriculture et celles du commerce et d'industrie.

Concernant l'amendement proposé relatif à l'assurance islamique "Takaful", la commission a insisté sur l'impératif de l'inclure au sein du cadre législatif adéquat à même de prendre en charge les garanties de la finance islamique et de couvrir ses produits contre les risques.

Ladite commission a mis l'accent en outre sur "*l'impérative consécration de la mobilisation des ressources financières à travers les fonds d'investissement et des chèques d'investissement spécifiques aux produits industriels de la finance islamique dans le souci de promouvoir une véritable économie, mettre en place des infrastructures et diversifier des outils du marché primaire et secondaire de la Bourse d'Algérie pour attirer les ressources financières de l'intérieur comme de l'extérieur et ce dans un cadre législatif adéquat*".

Pour rappel, la commission des finances et du budget, présidée par Tarek Tridi, a examiné un total de 30 propositions de députés ayant été soumis par le bureau de l'APN. Outre les propositions examinés par la Commission, les députés ont proposé 26 autres amendements que le bureau a refusé de les soumettre "*car ne remplissant pas les conditions légales*".

Entre autres propositions n'ayant pas été soumises à la commission figure l'annulation de l'article 24 portant augmentation des prix des carburants.

R. R.

Abderahmane Raouya annonce un déficit budgétaire de 1.979, 9 milliards de dinars

Abderahamane Raouya a présenté hier devant les membres de la haute chambre du Parlement les grandes lignes de projet de loi de finance complémentaire (PLFC), adopté dimanche à la majorité par les députés, au terme d'un débat marqué par un très haut niveau d'absentéisme.

Le premier argentier du pays a d'emblée annoncé un déficit de l'ordre de 1.979,9 milliards de dinars, correspondant à 14 % du PIB ainsi qu'une baisse de croissance de l'ordre de 2,63 %, en raison de la baisse drastique des revenus du pays, conséquence de l'effondrement des cours du pétrole, conjugué à la crise de coronavirus.

Le ministre a expliqué à ce propos que le prix du cours référentiel pris comme repère indicatif est de 30 dollars le baril au lieu de 60 dollars, seuil fixé dans le projet de loi initial élaboré par le gouvernement Bedoui.

Abderahmane Raouya a justifié l'augmentation des prix des différents carburants, faisant valoir, en revanche, l'augmentation du SNMG et la suppression de l'IRG pour les salaires inférieurs à 30.000 dinars, ce qui constituerait selon lui un coup de pouce au pouvoir d'achat. Le ministre des Finances a également rappelé une des dispositions phares de ce PLFC, à savoir l'abolition du fameux dogme 51/49 relatif à l'investissement étranger en Algérie ainsi que le fameux droit de préemption.

R. N.

AVEC LE RÉTABLISSEMENT DE 98,2 % DES PATIENTS

"La chloroquine a prouvé son efficacité" selon Benbouzid

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a présenté, dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, un exposé qui a fait état d'une stabilité de la situation sanitaire dans le pays ayant permis une reprises les activités sanitaires au niveau des hôpitaux...

PAR CHAHINE ASTOUATI

Les activités ont même concerné cles interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires.
Le ministre de la Santé a indiqué que le "*protocole de traitement (chloroquine) adopté depuis le 23 mars dernier, a prouvé son efficacité avec le rétablissement de 98,2 % des patients atteints sur un total de plus de 16.000 cas traités*", lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres présidé par le chef de l'État Abdelmadjid Tebboune.

Le professeur Benbouzid a également précisé que "*l'augmentation du nombre de laboratoires de diagnostic virologique, passé de 1 à 26 laboratoires accrédités, la disponibilité des kits de dépistage en quantité suffisante ainsi que l'intensification des enquêtes épidémiologiques ciblées avaient contribué à la détection de davantage de cas d'infections au cours du dernier mois*", soulignant que "*le stock actuel en moyens de protection, de prévention et de traitement reste suffisant*".
Selon la même source, Benbouzid a en outre salué "*la contribution de l'Armée nationale populaire (ANP) à la lutte contre la pandémie à travers la mobilisation de tous ses moyens afin de répondre aux besoins du secteur de la santé*".
Dans son intervention, le président de la République s'est dit "*satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de Coronavirus, mettant l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique*." Louant les sacrifices des personnels de la santé, tous corps confondus, le président de la République a fait part de "*son admiration personnelle pour eux et la reconnaissance de la nation pour leurs sacrifices, soulignant qu'ils représentent le symbole du sacrifice et que l'Algérie en est fière et ne les oubliera jamais*".
Le Président Tebboune a en outre appelé les citoyens "*à la nécessité de persévérer dans le respect des mesures de prévention en vue de soutenir les résultats obtenus, exhortant les walis des wilayas où le déconfinement total a été décidé de suivre de près la situation et de veiller au respect de ces mesures, notamment l'interdiction des rassemblements, des fêtes et de mariages*".

C.A.

TRIBUNAL DE KOLÉA

Le procès de Karim Tabbou reporté au 29 juin

Le tribunal de Koléa a décidé, hier, le report du procès de Karim Tabbou, président de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 29 juin prochain.
La décision du report du procès de Karim Tabbou, poursuivi, depuis septembre dernier, pour "*atteinte au moral de l'Armée*" a été prononcée, sur demande du collectif de défense de l'accusé.
Il s'agit du 3e report consécutif de ce procès.
A noter que les autorités judiciaires ont décidé, au titre des mesures visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la suspension de la sortie des détenus des prisons pour assister aux audiences, au moment où le collectif de défense a exprimé son refus d'un jugement à distance.
Le parquet de Koléa avait transféré l'affaire au juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre dernier, sa mise en détention provisoire.
Le 25 septembre, la chambre d'accusation de la cour de Tipasa a ordonné sa mise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire, après la poursuite en appel de la décision de sa mise en détention provisoire, par la défense.

COVID-19

Les plages algéroises interdites à la baignade

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La plupart des plages du littoral resteront fermées. Les walis d'Alger et de Boumerdès ont d'ores et déjà donné instruction à l'interdiction d'accès aux familles. Une disposition qui permettra d'assurer les citoyens contre d'éventuelles contaminations de la Covid-19.
Selon une note adressée par le wali de Boumerdès Yahia Yahiatène dont une copie a été adressée aux médias, le littoral de la région sera momentanément interdit d'accès pour les citoyens. Cette instruction a été adressée à l'APW, l'APC et les services de sécurité pour un début d'application selon les dispositions actuelles en vigueur autour de la prévention sanitaire contre le coronavirus. Le chef de l'exécutif de la wilaya a souligné que les mesures organisationnelles ont été prises pour éviter les rassemblements sur les plages qui peuvent être source de contamination certaine pour les citoyens. Le wali d'Alger Youcef Cherfa a annoncé dans un communiqué que "*l'accès aux plages dépendant de la région d'Alger sera interdit pour tous les citoyens et ceci dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus*". Le communiqué précise que "*la disposition est prise jusqu'à l'ouverture officielle de la saison estivale*". Les Algérois doivent ainsi éviter tout déplacement sur les plages d'autant que ces derniers jours des fréquentations de ces lieux ont été remarquées du fait de la montée des températures. Les services de la wilaya d'Alger ont coordonné ces dispositions avec les APC du littoral et les services de sécurité qui vont établir des points de contrôle sur toutes les plages. Il est à rappeler que cette mesure a été déjà prise après les fêtes de l'Aïd pour le littoral de l'ouest du pays où à Tlemcen, Oran et Mostaganem, les walis ont appliqué cette disposition. Même constat pour les plages à l'est du pays dans les villes d'Annaba, Jijel et Skikda et El-Tarf où il y a une interdiction formelle d'accéder à la baignade. Pour ce qui est de la saison estivale tant espérée par son ouverture, il n'a été pour l'heure rien indiqué pour son lancement officiel étant donné que le gouvernement préfère attendre le moment opportun pour l'annoncer. Cela dépendra en effet de la baisse éventuelle des cas de contamination du coronavirus qui reste le facteur de risque important à prendre en compte. Il est à noter que les complexes touristiques et les établissements hôteliers ont pris acte de s'organiser pour la relance de leurs activités mais dans un cadre d'application draconienne des dispositions de prévention sanitaire. Le ministre du Tourisme a rappelé aux opérateurs le mois dernier que ces derniers ne pourront reprendre leurs activités que s'il y a une nette amélioration du cadre de lutte contre le coronavirus écartant toute reprise directe pour le mois de juin.

F. A.

TRIBUNAL DE SIDI-MHAMED

Les frères Kouninef auditionnés

Le juge d'instruction près le tribunal de Sidi Mhamed d'Alger, a entendu le dimanche 31 mai 2020 les trois frères Kouninef, dans le cadre d'affaires de corruption pendantes, a rapporté l'agence officielle.
La même source rappelle que les frères Réda, Abdelkader, Karim et Tarek Kouninef ont été placés le 24 avril 2019 en détention provisoire après leur comparution la première fois devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Mhamed.
Les frères Kouninef sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont : "*Trafic d'influence, détournement de fonciers et de concessions, et non respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics*", a précisé la même source.

R. N.

EN EUROPE EN 2020

2.702 Algériens ont déposé une demande d'asile

2.702 ressortissants algériens ont effectué une demande d'asile dans des pays européens depuis le début de l'année 2020, selon les données de la Commission européenne publiées dans son rapport sur la situation des migrants et réfugiés dans l'Union européenne. Les pays européens ayant reçu le plus de demandes d'asile depuis le début de l'année de la part d'Algériens sont la France (25 %), l'Allemagne (15 %), l'Espagne et les Pays-Bas (12 % chacun) ainsi que la Suisse (10 %). S'il est supérieur à celui du Maroc (2633), le nombre de demandes d'asile formulé par les migrants et réfugiés algériens demeure cependant loin des nationalités occupant le haut du classement. Les ressortissants syriens ont notamment déposé 18.138 demandes d'asiles depuis début 2020, suivis par les Afghans (16.527), les Vénézuéliens (13.340), les Colombiens (13.314) ou encore les Irakiens, avec 6.495 demandes. En parallèle, 296 migrants en provenance d'Algérie ont effectué la traversée de la Méditerranée pour arriver en Italie en 2020. Ils demeurent cependant loin derrière ceux en provenance de Tunisie (970 migrants) et les migrants en provenance de Libye (2.834 migrants). Par ailleurs, comme rapporté précédemment, 1.389 migrants en provenance d'Algérie ont traversé la Méditerranée pour arriver en Espagne depuis le début de l'année 2020. "*La frustration politique, affectant en particulier la jeune génération d'Algériens, couplée à la situation économique difficile et aux perspectives limitées entravées par la pandémie, continuera probablement à renforcer les facteurs de poussée migratoire*", prévient le rapport de la commission européenne.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
Numéro d'Identification Fiscale : 408015000015086

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n° 15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public , la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **14/2019** suite à l'infructuosite de la procédure de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° **09/2019** portant réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux (CSGCL), lot 03 09 , lot 10 et (lot 16 Réserve exclusivement aux micros entreprises), paru dans le BOMOP, les quotidiens "الأيام الجزائرية" et "Midi Libre" du 01.08.2019, qu'à l'issue de l'analyse et évaluation des offres, le marchés est attribué provisoirement à l'entreprises suivantes :

Désignation	Entreprise et son NIF	Montant DA/TTC	Délai	Offre technique / 60 points	Offre financière
Lot 03 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Bouzeguene	EURL ETTPBH BILEK 000015004396903	24.887.660,00	90 jours	35,00	Moins disant
Lot 09 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Maatkas	**Infructueux (aucune offre n'est declaré conforme au contenu du chaier des charges)**				
Lot 10 : Réhabilitation et drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Larbaa Nath Irathen	**Infructueux (aucune offre n'est declaré conforme au contenu du chaier des charges)**				
Lot reserve exclusivement aux micros entreprises Lot 16 : Drainage des eaux pluviales des chemins communaux relevant de la Daira de Tigzirt	**Infructueux (Aucune offre n'est réceptionnée)**				

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis, dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Tizi-Ouzou. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15.247 du 16.09.2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les autres soumissionnaires intéressés, sont invités de se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tizi-Ouzou, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4009 - Mardi 2 juin 2020 - Anep 2016 008 923

MIDI
Quotidien national d'information

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE
DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE BOUIRA
COMMUNE D'AIN TURK

AVIS D' APPEL D' OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2020

N° NIF : 0984 1029 50964 13

Le président de l'Assemblée Populaire Communal d'Ain Turk lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue de réaliser le projet suivant :

REALISATION DE LA ROUTE RELIANT IKOUCHACHE – OULED ALI SUR 1740 ML

Les entreprises ayants une qualification en Travaux Public Activité principale catégorie 05 et plus, intéressées par le présent avis, peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'APC (Secrétariat Général) contre le payement de la somme : 2000,00 DA
Les offres établies conformément à la réglementation en vigueur comportent trois (03) dossiers doivent être accompagnés des pièces suivantes :

1-Dossier de candidature
- Déclaration de candidature
- La déclaration de probité rempli et signé
- les statuts pour les sociétés
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Le certificat de qualification et de classification (Activité principale en T.P catégorie 05 et plus)
- Références professionnelles et attestations de bonne exécution dans le domaine de cinq dernières années
- Liste des moyens humains justifiés par attestations CNAS et CACOBATH en cours de validité.
- Liste des moyens matériels justifiés par les cartes grises ou factures d'achats
- Bilan des (02) deux dernières années (2017-2018)

2- Offre Technique :
- La déclaration à souscrire rempli et signé
- Cahier des charges portant à la derniere page la mention manuscrite « lu et accepté »
- Mémoire technique justificatif

3- Offre Financière :
- Lettre de Soumission
- Le bordereau des prix unitaires (BPU)
- Détail quantitatif et estimatif (DQE)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que le mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière » selon le cas
Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention:

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offre N° 03/2020 Objet :
Realisation de la Route Reliant Ikouchache – Ouled Ali sur 1740 ML

La date limite de dépôt des offres est fixée à 10 jours et ce à compter de la date de publication du présent avis dans la presse national ou BOMOP.
L'ouverture des plis se fera le même jour de la date limite de dépôt des offres à 14 H00
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite d'ouverture des plis.

Midi Libre n° 4009 - Mardi 2 juin 2020 - Anep 2016 009 012

MIDI

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI AUTO

Future BMW Série 4 un teaser officiel révélé

Pages 12 - 13 et 14

PLFC 2020

Des taxes sur véhicules neufs moins élevées

La loi de finances complémentaire arrive avec la décision d'autoriser les concessionnaires automobiles à importer de nouvelles voitures de tourisme et sera accompagnée par une augmentation de la taxe sur véhicule neuf.

Augmentation de 3 DA sur l'essence et de 5 DA sur le diesel dans la LFC 2020

P.-dg d'Elsecom : "Le montage automobile doit être l'affaire des professionnels"

PLFC 2020

Des taxes sur véhicules neufs moins élevées

La loi de finances complémentaire arrive avec la décision d'autoriser les concessionnaires automobiles à importer de nouvelles voitures de tourisme et sera accompagnée par une augmentation de la taxe sur véhicule neuf.

La Taxe sur véhicule neuf (TVN) augmentera, donc, dans cette LFC 2020. Le premier barème a été refusé et il y a eu décision de baisser le niveau de taxe pour les véhicules de moins de 2.000cc. Un nouveau barème serait déjà prêt, avec des taxes moins élevées et réparties en des groupes plus nombreux de cylindrées.

Concrètement, le nouveau barème proposé pour approbation serait le suivant :

I) Pour les voitures touristiques à moteur à essence :

- Moteurs d'une cylindrée inférieure à 800cc : Taxe 100.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 800cc et inférieure ou égale à 1.600cc : TVN 150.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 1.600cc ou inférieure ou égale à 1 800cc : TVN 250.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 1.800cc ou inférieure ou égale à 2.000cc : TVN 450.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 2 000cc ou inférieure ou égale à 2 500cc : TVN 1 200 000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 2.500cc : TVN 1.600.000 DA

II) Pour les voitures touristiques à moteur diesel :

- Moteurs d'une cylindrée inférieure ou égale à 1.200cc : TVN 100.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 1.200cc ou inférieure ou égale à 1 600cc : TVN 250.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 1.600cc ou inférieure ou égale à 2.000cc : TVN 400.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 2 000cc ou inférieure ou égale à 2.500cc : TVN 1.500.000 DZD
- Moteurs d'une cylindrée supérieure à 2.500cc : TVN 2.500.000 DZD

Enfin, comme pour le barème précédent, ce dernier est soumis à approbation du parlement.

La réduction des augmentations des taxes sur les véhicules légers approuvée

La Commission des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN) a approuvé un amendement dans le projet de Loi de finances complémentaire pour l'année 2020 (PLFC 2020) portant réduction des augmentations des taxes sur les véhicules touristiques légers.

Cette décision a été approuvée vendredi à l'issue de la réunion de la Commission des finances qui s'est déroulée en présence du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, et la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

La réunion, qui s'est étalée sur deux jours, a été consacrée à l'examen des amendements soumis à la commission des Finances par le bureau de l'APN, au nombre de 30 sur 56 amendements proposés par les députés au texte du PLFC et ce, à l'issue des séances plénières de débats achevées mercredi dernier.

Après l'examen des 30 propositions en question, la commission des Finances a approuvé plusieurs d'entre elles, notamment l'amendement de l'article 19 du PLFC portant sur l'augmentation des taxes imposées sur la première mise en circulation des véhicules touristiques à moteurs essence et diesel, importés ou acquis localement.

L'amendement stipule la réduction des augmentations proposées par le gouvernement sur les véhicules dont le cylindre ne dépasse pas les 2.000 cm3 afin de maintenir leur prix à la portée des consommateurs, outre une hausse des augmentations proposées sur les grosses cylindrées.

Augmentation de 3 DA sur l'essence et de 5 DA sur le diesel dans la LFC 2020

La loi de finance complémentaire 2020 vient d'être adoptée par l'Assemblée populaire nationale et parmi les mesures du texte de la LFC 2020, il est à noter une augmentation de la taxe sur les produits pétroliers et assimilés TPP de l'ordre de 3 DA et de 5 DA, respectivement sur le prix du litre des essences et du gasoil.

L'augmentation des prix des carburants est désormais actée, malgré les réserves émises par certains députés. Les prix à la pompe augmenteront de 3 DA pour les essences, à savoir le normal, le super et le super sans plomb). Le gasoil, de son côté, augmente de 5 DA.

Ainsi, les prix des carburants seront comme suit :

- Essence normal : 41,95 DA/Litre
- Essence super : 44,97 DA/Litre
- Essence super sans plomb : 44,62 DA/Litre
- Gasoil : 28,06 DA/Litre

Enfin, le GPL n'est pas concerné par cette hausse qui devrait être appliquée dès le premier juin 2020.

Nouveau "business model" pour Renault-Nissan-Mitsubishi

Le groupe Renault, Nissan Motor Co, Ltd. et Mitsubishi Motors Corporation, membres de l'une des plus grandes alliances automobiles au monde, ont présenté ce mercredi une nouvelle stratégie, dans le cadre d'un nouveau business model de coopération visant à améliorer la compétitivité et la rentabilité des trois entreprises.

En effet, depuis plusieurs mois, l'alliance Renault-Nissan est en grande difficulté, notamment depuis le début de l'affaire Carlos Ghosn. Les trois constructeurs ont vu leurs ventes chuter en 2019 à cause d'une dégradation de leurs principaux marchés, puis leurs difficultés s'accroître avec la crise sanitaire liée au coronavirus.

"*L'Alliance est un partenariat stratégique et opérationnel unique dans le monde de l'automobile qui nous donne un avantage certain dans un paysage automobile mondial en constante évolution*", a déclaré Jean-Dominique Senard, président du conseil opérationnel de l'Alliance et de Renault. "*Le nouveau business model permettra à l'Alliance de tirer le meilleur parti des atouts et des capacités de performance de chaque entreprise, tout en s'appuyant sur leur culture et leur héritage respectifs. Les trois entreprises couvriront tous les segments et technologies de véhicule, dans toutes les zones géographiques, pour le bénéfice de chaque client, tout en améliorant leur compétitivité respective, leur rentabilité durable et leur responsabilité sociale et environnementale*".

La nouvelle stratégie permettra d'augmenter les synergies et de réduire les coûts dans les différentes activités. Cette stratégie s'appuie sur un schéma de "*leader-follower*" ou "*chef de file-suiveur*", avec une entreprise référente par modèle, par zone géographique et par technologie, les deux autres partenaires bénéficiant des savoir-faire et capacités industrielles du chef de file.

Les trois entreprises doivent approuver les principes du système "leader-follower" pour les projets véhicules sur lesquels ils vont coopérer :

- Renforcer la stratégie de standardisation de l'Alliance, depuis la plateforme jusqu'au véhicule complet ;
- Par segment de produits, déterminer un "véhicule mère" (voiture leader), et les "véhicules sœurs" (voitures follower), développés par l'entreprise leader avec le soutien de l'équipe des followers ;
- Veiller à ce que les véhicules leaders et followers des trois entreprises soient produits dans un environnement le plus compétitif possible, y compris en regroupant la production lorsque cela est jugé pertinent ;
- Continuer à développer les synergies sur les véhicules utilitaires, où le modèle leader-follower est déjà appliqué.

Concernant la répartition géographique, Nissan deviendra le référent en Chine, Amérique du Nord et Japon. Renault le sera pour l'Europe, la Russie, l'Amérique du Sud et l'Afrique du Nord. Mitsubishi Motors sera leader pour les pays d'Asie du Sud-Est et l'Océanie.

P.-dg d'Elsecom : "Le montage automobile doit être l'affaire des professionnels"

Le Président-directeur général du groupe Elsecom, Abderrahmane Achaïbou, a abordé, au cours d'une rencontre sur la chaîne Beur TV, le thème du montage automobile en Algérie et l'autorisation d'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans.

Il a tenu à préciser que "*le montage automobile est un métier à part entière avec ses exigences technologiques, son savoir-faire et ses règles professionnelles et ce n'est pas à un concessionnaire qui n'assume pas comme il se doit ses missions de service après-vente d'accéder à ce statut*". Pour M. Achaïbou, ce type d'investissement doit être l'affaire des professionnels qui cumulent l'expertise et la longue expérience. Il insistera, toutefois, sur le climat des affaires, la stabilité réglementaire et les conditions d'attractivité que le pays doit offrir à ces constructeurs mondiaux pour venir contribuer à l'édification d'une véritable industrie automobile nationale.

Concernant l'autorisation d'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans, le P.-dg d'Elsecom a souligné qu'au-delà "*des contraintes financières liées à cette opération, le citoyen sera confronté aussi à de futures complications techniques, sachant que ce type de véhicules est doté de motorisations conformes aux nouvelles normes de dépollution en Europe, notamment Euro 5 et Euro 6 dont l'entretien et la réparation coûteraient assez cher pour les clients algériens*".

Hyundai Santa Cruz espionné pour la première fois sur la route

Bien que l'arrivée d'une version de production du premier pick-up du constructeur automobile sud-coréen, Hyundai, portant le nom de Santa Cruz, ait été annoncée, le constructeur est resté avare de commentaire quant à la configuration réelle qu'elle aurait. Cependant nos confrères du site *RoadShow* ont révélé des photos qui permettent de voir ce premier pick-up de Hyundai camouflé circulant sur la route. En effet, il semble que la version de série de Santa Cruz déjà imaginée par l'artiste russe Kolesa, à travers ses rendus virtuels, est similaire à celle apparaissant dans les photos publiées par RoadShow. Il ne s'agit pas d'un gros pick-up tout terrain, car il affiche une taille plutôt moyenne comparé aux gros trucks comme le Ford Ranger ou le Toyota Hilux. Il paraît que le Santa Cruz joue plus la carte des Pick Up Lifestyle de taille moyenne, une alternative aux berlines ou aux utilitaires.

Certaines rumeurs indiquent que le moteur équipant le nouveau SUV de la marque, le Genesis GV 80, serait idéal pour équiper le future Santa Cruz, il s'agit d'un tout nouveau moteur à six cylindres en ligne 3.0 litres, développant 278 ch et 588 Nm de couple.

D'autre part, Hyundai a annoncé que le nouveau Santa Cruz sera construit en se basant sur la même plateforme du Santa Fe.

Par contre, Hyundai a confirmé que la version de série du pick-up Santa Cruz entrera en production en Alabama, aux Etats-Unis, en 2021, et sera lancé sur le marché à partir de la mi- 2021. Au lancement, le pick-up débute à partir de 20.000 USD.

Future BMW Série 4 : Un teaser officiel révélé

Le constructeur allemand, BMW, multiplie les nouveautés en ce printemps 2020 en annonçant l'arrivée de la nouvelle Série 4 Coupé pour le 2 juin prochain.

En effet, BMW a annoncé la présentation pour aujourd'hui 2 juin de la nouvelle génération de la Serie 4 Coupé, avant de retirer l'information de son site media quelques heures après. D'ailleurs, c'est sur *Germancarforum*s que nous avons trouvé la photo publiée de la future BMW Série 4, nous permettant ainsi de bien voir à quoi risque de ressembler le futur coupé de la marque.

La nouvelle Série 4 a déjà été aperçue à plusieurs reprises et ses photos ont été divulguées sur la toile, et en attendant sa présentation officielle, cette Série 4 Coupé se dévoile, aujourd'hui aussi, par le biais d'une nouvelle photo teaser. On l'aperçoit dans la pénombre, laissant simplement apparaître une partie de sa face avant. L'occasion de constater qu'elle adoptera un design particulièrement agressif avec ce regard acéré, ces larges entrées d'air dans le bouclier et surtout cette gigantesque calandre démesurée et très controversée reprise du Concept 4 et qui s'étend sur presque toute la hauteur du bouclier avant.

Concernant l'intérieur, la Série 4 aura le droit évidemment au même habitacle que la Série 3, que ce soit en matière de design, de technologies et de planche de bord et commandes de confort telles que la climatisation, avec un peu moins d'espace à l'arrière.

Côté motorisation, le haut de gamme de cette Série 4 sera proposé dès son lancement en version M440i xDrive avec un bloc six cylindres. Cette puissance sera envoyée aux quatre roues via une boîte automatique à huit rapports. Tandis que les modèles de base devraient utiliser un quatre cylindres turbocompressé de 2,0 litres.

Un bain de bouche peut-il remplacer le masque ?

Et si un bon bain de bouche pouvait nous donner une haleine fraîche et débarrassée de tout virus ? C'est l'hypothèse émise par une nouvelle étude parue dans la revue médicale Fonction le 14 mai 2020.

Les chercheurs ont étudié l'effet des principaux ingrédients des bains de bouche (éthanol, chlorhexidine, chlorure de cétylpyridinium, peroxyde d'hydrogène et povidone iodée) sur les virus. "*Le Sars-CoV-2 est un virus enveloppé, caractérisé par une membrane lipidique externe dérivée de la cellule hôte dont il est issu. Or, les formulations des bains de bouche existants perturbent cette membrane lipidique*", expliquent les auteurs qui appellent à une évaluation clinique de ces produits en temps du moyen de prévention.

La gorge et la salive, hauts lieux de réplication du coronavirus

De précédentes études ont montré que la gorge et les glandes salivaires sont des sites de réplication et de transmission du virus au début de la Covid-19 et chez les patients asymptomatiques. Des études ont montré que les particules virales pouvaient survivre jusqu'à trois heures dans l'air sous forme d'aérosol. Une personne saine pourrait donc théoriquement être infectée par inhalation de microgouttelettes contaminées lorsque qu'un individu porteur du virus tousse ou parle, estiment les scientifiques.

D'où l'idée de réduire la charge virale dans la bouche grâce à un rinçage oral afin de limiter la transmission. L'alcool peut tuer temporairement le virus sur les surfaces buccales, mais, d'ici à ce qu'un bain de bouche dispense de porter un masque, le chemin est long. Il "*est possible que ces produits diminuent à court terme la propagation du virus pour les contacts familiaux étroits*", estime Eric Bortzn, biologiste à l'université d'Alaska Anchorage sur le site Healtline. "*L'alcool peut tuer temporairement le virus sur les surfaces buccales, tout comme un verre de whisky, de rhum ou de tequila, ironise le chercheur. Mais, chez une personne très infectée, les cellules infectées de la gorge pourraient aussi produire davantage de virus*", précise-t-il également.

Bientôt un bain de bouche spécial anti-Covid ?

L'action virucide des bains de bouche n'a d'ailleurs été démontrée que in vitro. Des tests en conditions réelles sont donc indispensables pour déterminer si les bains de bouche peuvent effectivement prévenir la propagation du coronavirus, insistent eux-mêmes les auteurs de l'étude britannique. "*Ces tests pourraient inclure des produits déjà existants ou des formulations spécialement conçues contre le Sars-CoV-2*", suggèrent-ils. Il s'agit d'un domaine peu étudié qui présente un besoin clinique important.

De la salive de tique comme traitement anti-inflammatoire ?

La tique est diablement douée pour sucer notre sang en toute tranquillité. Afin de passer incognito lorsqu'elles nous piquent, les tiques produisent dans leur salive des petites protéines appelées évasines. Ces dernières piègent les chimiokines, d'autres protéines de la famille des cytokines qui déclenchent une réponse inflammatoire lorsque l'organisme est attaqué. Leur fonction principale est d'attirer les leucocytes sur le site de la blessure. Si cette réponse inflammatoire est utile dans certains cas, elle peut aussi s'emballer et provoquer des dégâts sur les organes, comme on a pu le voir dans l'épidémie de Covid-19.

Les évasines aux propriétés anti-inflammatoires

Depuis plusieurs années, les évasines intéressent donc les chercheurs comme possible traitement pour inhiber l'inflammation. Les évasines sont des protéines fabriquées par la tique pour inhiber la réponse inflammatoire afin qu'elle soit indétectable pendant qu'elle se nourrit de sang.

Le problème, c'est que ces molécules sont particulièrement difficiles à isoler, à stabiliser, et à produire en grande quantité. "*Dans la salive de la tique, les évasines sont mélangées à un grand nombre d'autres molécules, ce qui les rend difficiles à tester ou à reproduire*", atteste Charlotte Franck, doctorante belge à l'université de Sydney. Cette scientifique est l'auteure principale d'une nouvelle étude parue dans la revue *PNAS*, qui a réussi à synthétiser chimiquement des évasines afin d'améliorer leur efficacité. Plutôt que d'isoler les évasines dans la salive de tique, les chercheurs sont partis de zéro en reconstituant chimiquement la molécule. Ils ont ensuite modifié ces évasines en leur attachant un groupe sulfate, ce qui accroît leur aptitude à se lier aux chimiokines et leur capacité inhibitrice. Cette modification améliore également leur stabilité, ce qui ouvre la voie à une production industrielle de médicaments anti-inflammatoires.

La peur modifie l'ADN dans le cerveau des souris

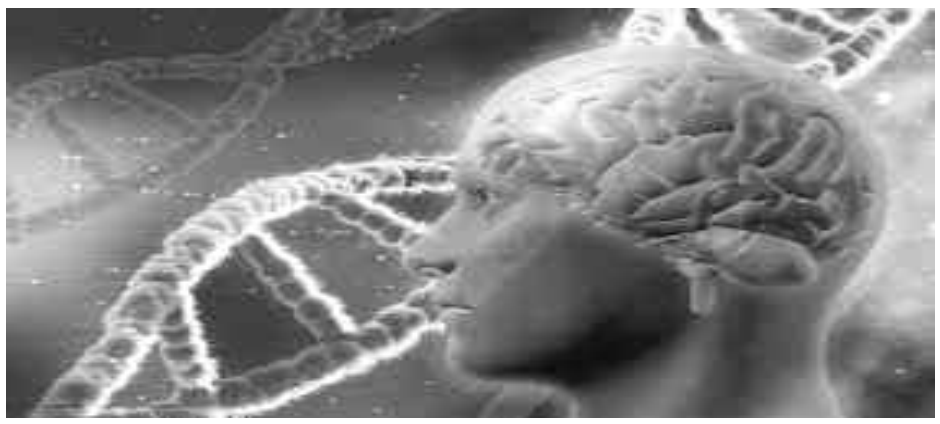

La peur est probablement l'une des émotions les plus anciennes chez les animaux. C'est un mécanisme de survie indispensable. Mais une fois l'évènement de peur passé, le cerveau doit retourner à la normale et se libérer de cette émotion. Des chercheurs australiens de l'université du Queensland ont étudié les modifications de l'ADN dans le cerveau des souris lorsqu'elles construisent des souvenirs de peur. Dans leurs travaux publiés dans *Nature Neuroscience*, l'équipe australienne a montré que l'ADN du cortex préfrontal prend alors une structure inhabituelle.

La structure Z de l'ADN

L'ADN, la molécule qui porte les gènes, est constitué de deux brins qui s'enroulent l'un autour de l'autre pour former une double hélice d'environ deux nanomètres de diamètre. Il existe sous trois formes structurelles différentes : l'ADN-A, l'ADN-B et l'ADN-Z. L'ADN-B est la forme la plus courante : la double hélice tourne dans le sens horaire.

Or, dans l'expérience sur la peur menée chez les souris, les scientifiques australiens ont observé une forme moins courante de l'ADN dans le cortex préfrontal des rongeurs : l'ADN-Z. Celle-ci est un peu le miroir déformé de l'ADN-B. La double hélice de l'ADN-Z tourne dans le sens antihoraire, mais elle est aussi plus allongée, puisqu'on compte 12 paires de base par tour d'hélice sur l'ADN Z contre 10,5 pour l'ADN-B. Ainsi, quand la souris accumule des souvenirs de peur, la quantité d'ADN-Z augmente.

Les chercheurs ont étudié le rôle d'une enzyme, Adar1, connue pour éditer l'ARN. Cette dernière va se fixer à l'ADN-Z et lui faire rependre sa structure normale, l'ADN-B.

La création des souvenirs de peur et leur disparition se feraient d'autant plus rapidement que le cerveau est plastique et flexible, puisque le passage de la forme Z à la forme B serait facilité. La peur est une émotion indispensable mais quand elle est trop présente, elle peut aussi devenir handicapante.

Agences

GHARDAÏA, COURGE DU M'ZAB

Engouement pour un légume du terroir

Appelée localement "takhessait, tamissa ou el-garaâ", légume du terroir très prisé dans les traditions culinaires ancestrales durant les fêtes locales, la courge du M'zab suscite un engouement sans pareil des familles.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a indiqué l'*APS*, soulignant que l'engouement populaire est tel pour ce produit de la famille des cucurbitacées atypique à la région, un légume longiforme pouvant atteindre le mètre, charnu et de couleur verdissante, qu'il est incontournable dans les délices de l'art gastronomique de Ghardaïa, en sauce pour le couscous ou en ragoût.

Suscitant un grand intérêt des agriculteurs locaux qui œuvrent laborieusement en vue d'améliorer son rendement, cette courge constitue un légume indispensable pour la préparation de plats collectifs, tels que le couscous, rassembleur de la famille, une tradition de convivialité pérennisée pour sauvegarder la cohésion familiale et revigorer la solidarité sociale.

Selon les explications de Hadj Abdallah, fellah de Bounoura, la "*courge est une plante rampante à longues tiges ramifiées, munies de vrilles et est facile à cultiver, il suffit d'un sol humide et suffisamment ensoleillé pour qu'elle se développe, sachant que l'alcalinité du sol dans la région est favorable à la culture de ce genre de légumes*". De son côté, Hadj Salah, un herboriste de Ghardaïa, a révélé à l'*APS* que la "*chair et les graines de cette courge sont utilisées fréquemment en médecine traditionnelle, ajoutant que le jus ou suc d'une courge sont conseillés pour calmer les maux de tête et réduire le glucose sanguin*".

Un agriculteur de Métlili a expliqué que "*les graines de la courge du m'Zab sont utilisées pour préparer une émulsion pectorale et rafraîchissante, prescrite lors de rhumes et d'inflammations du tube digestif*". La courge a des vertus médicinales et contient de la vitamine A, bonne pour la croissance, maintient la peau en santé et protège des infections, en plus de jouer un rôle antioxydant, de favoriser une bonne vision, et d'améliorer le système immunitaire.

Selon l'*APS*, il existe plusieurs variétés de courges dans la région de Ghardaïa (courge, citrouille, calebasse et courgette), qui sont consommées comme légume dans différentes sauces et servent également à la fabrication de confiture, la courge du M'zab sert également d'aliment de bétail dans la région et ses graines sont conservées comme semences et aussi pour la consommation une fois grillées et salées. Les superficies consacrées à cette culture ont atteint durant la saison écoulée environ 200 hectares, soit une production globale d'environ 25.000 quintaux, avec un rendement moyen de 127 quintaux à l'hectare. Originaire des pays tropicaux, la courge a été introduite dans la région au 18e siècle, avant de s'accommoder avec l'environnement de Ghardaïa et devenir un légume atypique à cette contrée et sa culture se pratique dans toutes les localités de la wilaya et son irrigation se fait à travers des puisards équipés de motos-pompes.

Très prisée localement, elle fait l'objet d'un commerce florissant qui bat son plein en période estivale, le prix est déterminé en fonction du rapport de l'offre et de la demande sur le marché et négociable par l'acheteur.

B. M.

TIZI-OUZOU, VILLAGES D'IRDJEN

Organisation et solidarité durant le confinement

Irdjen, commune de la daïra de Larba n'Ath Irathen, offre l'un des plus beaux exemples d'organisation et de solidarité durant cette pandémie de coronavirus.

Plutôt que de s'organiser chacun dans son agglomération, les comités des 11 villages de cette commune, qui jouit d'un panorama époustouflant sur le barrage hydraulique de Taksebt, ont compris qu'il est plus efficace de mutualiser leurs efforts et leurs moyens pour organiser les actions de prévention contre la propagation du coronavirus et de solidarité au profit des nécessiteux.

"*Dès l'annonce, vers le 17 mars, du premier cas suspect et qui s'est avéré négatif par la suite, une organisation de la société civile a commencé se mettre en place pour bien gérer le confinement et la désinfection des villages*", a indiqué à l'*APS* un des initiateurs de cette organisation, Hamid Djouaher.

Le président de l'assemblée populaire communale d'Irdjen, Achour Leslous, a réuni, le 23 mars, les représentants des comités de village au niveau de la bibliothèque communale afin d'arrêter ensemble une stratégie de prévention contre la propagation du virus.

Un comité communal de veille a été mis en place et d'autres réunions ont eu lieu par la suite auxquelles le personnel soignant de cette même localité et les services de sécurité ont été associés. Lors d'une réunion tenue le 31 mars des résolutions importantes ont été prises, dont l'installation de cellules de crise dans tous les villages, la réglementation de la circulation de et vers les villages et la limitation du nombre de personnes lors des enterrements.

Pour lancer les opérations de désinfection de toute la commune, le comité communal de veille a reçu un don de 16 pulvérisateurs auprès d'un commerçant lesquels ont été distribués entre les 11 comités de village. Des agriculteurs ont mobilisé leurs tracteurs pour participer à la désinfection de la commune.

Les produits de désinfection ont été aussi offerts par des commerçante. L'opération de confinement des villageois a été lancée en parallèle. Les entrées aux villages sont rigoureusement contrôlées et les véhicule systématiquement désinfectés.

Sur un autre front, celui de la solidarité avec le personnel soignant, les habitants d'Irdjen se sont lancés dans la fabrication de masques et de combinaisons ainsi que dans la mobilisation du transport pour assurer le déplacement des médecins, infirmiers et autres employés de la santé qui ne disposent pas de véhicule personnel de même que des lieux d'hébergement pour ceux qui habitent loin ont été dégagés.

Deux ateliers de confection ont été mis gracieusement à la disposition pour la confection de moyens de protection. Les masques, préalablement découpés en atelier, sont cousus à domicile par des bénévoles.

La mobilisation de ces 11 villages autour d'un but commun a renforcé les liens de fraternité entre les habitants.

Un total de 683 colis alimentaires a été distribué aux familles dans le besoin à travers les villages de la commune. En outre 4.000 sacs de semoules ont été remis aux familles dans une organisation parfaite assurée par les comités des village et de quartier de la commune, l'opération de retrait des pensions de retraite s'est déroulée dans le respect des mesures barrières grâce à la mobilisation de bénévoles.

420 combinaisons de protection ont été remises au personnel soignant alors qu'environ 5.000 bavettes ont été distribuées à ces dernier mais aussi à des employés de banques, d'agences postales, des commerçants et aux comités de village pour protéger la population.

APS

KHEMIS EL-KHECHNA

Reprise des travaux d'aménagement extérieur

L'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) a annoncé la reprise des travaux d'aménagement extérieur au site des 3.000 logements de type location-vente à Khemis el-Khechna, après une période d'arrêt suite à la propagation de la pandémie sanitaire. Dans un post sur sa page Facebook, l'AADL a précisé que "*la reprise des travaux d'aménagement extérieur intervient pour plusieurs raisons, dont le fait que les travaux soient effectués à l'air libre et qu'il n'y a pas de contact étroit entre travailleurs*".

Le directeur général de l'AADL, Tarek Belaribi, s'était enquis sur le terrain du taux d'avancement des travaux au niveau de ce site et avait insisté sur l'impératif de prendre toutes les mesures préventives.

Le DG de l'AADL a souligné qu'il "*veillera sur la poursuite des travaux d'aménagement extérieur au niveau de ce site qui dispose des infrastructures publiques nécessaires*".

Le site des 3.000 logements de Khemis el-Khechna figure parmi les plus grands projets de logements dans la wilaya de Boumerdès.

JIJEL

Découverte d'un oiseau de l'espèce martinet noir

Un oiseau de l'espèce martinet noir (apus apus) a été decouvert par un habitant de la commune de Taxena et remis aux services de la conservation des forêts.

L'oiseau découvert dans la cour du domicile de la personne sus-cité a été examiné puis relâché sur les hauteurs des montagnes.

Cet oiseau, qui passe le plus clair de sa vie en l'air émigre durant la période de reproduction vers l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, où il nidifie d'avril à septembre. Son apparition durant cette période est donc naturelle, les vols de martinets sont régulièrement observées en ce moment de l'année.

Un réseau d'observation de la faune a été constitué par arrêté de wilaya fin 2019 et se compose de représentants de plusieurs secteurs, dont l'Environnement, la Santé, la Fédération des chasseurs, l'association Environnement sans frontière, l'université de Jijel, l'administration du zoo et enfin de vétérinaires. Ce réseau assure l'examen des animaux vivants ou morts trouvés par les citoyens.

Une des tâches de ce réseau est de s'assurer que les animaux trouvés ne sont porteurs d'aucune infection avant de les relâcher dans la nature.

APS

FORUM ÉCONOMIQUE ARABO-ALLEMAND

Du 27 au 29 octobre 2020 à Berlin

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) porte à la connaissance des opérateurs économiques algériens que la Chambre de commerce et d'industrie arabo-allemande Ghorfa organise la 23e édition du Forum économique arabo-allemand et ce du 27 au 29 octobre 2020 au niveau à Berlin.

PAR AMAR AOUIMER

Cet événement se veut une plate-forme de rencontres de mise en relation d'affaires entre les entreprises arabes et leurs homologues allemandes souhaitant élargir et renforcer les liens de partenariat durant trois jours de travaux qui seront animés par plus de 600 experts, décideurs et hommes d'affaires du monde arabe et d'Allemagne. Il convient de souligner l'importance des opportunités d'exportation envers l'Allemagne qui importe une large gamme de produits agricoles. Le produit algérien est devenu intéressant pour les allemands pour sa qualité mais aussi pour sa relation qualité/prix. Durant l'année 2017, l'Allemagne a importé 6,3 milliards de dollars de légumes et 10,5 milliards de fruits. Néanmoins sur la même année, l'Algérie n'a exporté vers l'Allemagne que 4,7 millions de dollars de légumes et 6,41 millions de fruits. Les échanges commerciaux globaux entre l'Algérie et l'Allemagne ont atteint en 2018 plus de 5 milliards de dollars. Cependant durant les trois dernières années, les relations économiques et commerciales entre les deux pays ont connu une nette augmentation, tant les secteurs de l'énergie et des TIC se sont caractérisés par des formes de partenariat appréciables.

Vers une intensification des échanges commerciaux entre les 2 pays

Sur le plan du commerce extérieur entre les deux pays, il existe un gros déséquilibre en défaveur de l'Algérie.
Sur l'année 2017, l'Allemagne s'est classée comme quatrième fournisseur de l'Algérie avec un montant de 3,21 milliards de dollars d'importations algériennes alors que les exportations algériennes n'ont pas dépassé les 100 millions de dollars.
Les importations algériennes auprès de ce pays de l'Union européenne sont constituées notamment de biens d'équipements industriels et de biens de consommation, tandis que les exportations algériennes sont dominées par les hydrocarbures (pétrole et gaz) et les demi-produits.
Actuellement, plus de 200 entreprises allemandes activant dans différents secteurs sont implantées en Algérie, sachant qu'une commission économique mixte algéro-allemande a été créée à la fin 2010.
Plusieurs filières industrielles intéressent les entreprises allemandes dont particulièrement l'industrie mécanique, la sous-traitance automobile, l`énergie renouvelable et l'industrie pharmaceutique.

A. A.

BAISSE DE PRODUCTION DU PÉTROLE

Deux réunions de l'Opep en juin pour évaluer l'impact

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) tiendra deux réunions ministérielles les 9 et 10 juin prochain par vidéoconférence pour évaluer l'impact des baisses de production sur le marché pétrolier, dont le premier mois d'application a expiré ce dimanche, a annoncé l'Opep.
Il s'agit en premier de la 179e réunion ministérielle de la Conférence de l'Opep qui sera présidée par l'Algérie, selon le planning de l'Organisation.
La seconde rencontre est la 11e réunion ministérielle des pays membres de l'Opep et non membres qui est programmée pour le 10 juin prochain.
Ces deux réunions ordinaires qui seront tenues par vidéoconférence à cause de la pandémie de Coronavirus interviennent après l'expiration du premier mois de l'entrée en vigueur de l'accord portant des baisses de production, conclu lors des réunions extraordinaires de l'Opep tenues les 9 et 12 avril dernier.
Pour enrayer la chute drastique des cours de l'or noir, les 23 pays signataires de la déclaration de la Coopération avaient décidés une réduction de 9,7 mb/j pour une période de deux mois s'étalant du 1er mai jusqu'au 30 juin, dans le cadre de l'accord de l'OPEP et ses partenaires à leur tête la Russie, jugé historique.
Selon une enquête de Reuters, la production de pétrole de l'Opep a touché en mai un creux de vingt ans à la faveur d'une réduction des extractions de brut de l'Arabie saoudite et d'autres membres de l'organisation. "*L'Organisation des 13 pays exportateurs de pétrole a pompé en moyenne 24,77 millions de barils par jour (bpj) ce mois-ci, soit une baisse de 5,91 millions de bpj par rapport au niveau d'avril, qui a été révisé*", *précise la* même source.
Les rendez vous du 9 et 10 juin prochain permettront de suivre l'évolution du marché pétrolier et l'impact de cette baisse.
Pour ce qui est de la conformité à cet accord, le Secrétaire général de l'Opep, Mohamed Barkindo a souligné le "*niveau élevé d'engagement, de motivation et de dévouement de l'OPEP et des autres pays producteurs dans la Déclaration de coopération (DoC), en termes d'adhésion aux ajustements de production qui ont commencé le 1er mai et de fournir une plate-forme pour la reprise et la croissance dans les mois et les années à venir*". Lors d'une réunion par vidéoconférence avec le ministre du Pétrole du Venezuela, il a déclaré "*Nous devons rester constants, attentifs et continuer avec le sens de l'objectif que tous les participants ont montré depuis les réunions ministérielles d'avril. Nous ne voulons pas compromettre le revirement dont nous avons été témoins ces dernières semaines*".
L'Algérie qui assure la présidence de la Conférence de l'Opep avait insisté sur la nécessité d'application totale de l'accord à l'accord de l'Opep+ par tous les pays signataires et réaliser un taux de conformité supérieur à 100 % pour tous les pays vis-à-vis de cet accord historique entré en vigueur le 1er mai 2020.
Pour l'Algérie "*les conditions et les perspectives du marché pétrolier interpellent tous les producteurs et exigent un respect total de l'accord de réduction de production*". En plus de l'accord de 12 avril, des baisses volontaires supplémentaires, ont été annoncées par l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et le Koweït.
"*Les ajustements rapides de la production face aux actuels déséquilibres profonds du marché pétrolier mondial ont déjà commencé à montrer des effets positifs, avec un rééquilibrage qui devrait s'accélérer au cours des prochains trimestres*", avait estimé l'Opep dans son dernier rapport mensuel. Côté prix, le panier de l'Opep, constitué de prix de référence de 14 pétroles brut a dépassé les 29 dollars lors de la semaine écoulée. Ce panier de référence de l'Opep (ORB) qui comprend notamment le pétrole algérien (le Sahara Blend), a reculé à 28,45 dollars le baril jeudi, contre 29,03 dollars mercredi dernier. En avril dernier, la valeur de l'ORB avait baissé de 48 % ou 16,26 dollars, pour s'établir à 17,66 dollars le baril, le point mensuel le plus bas depuis décembre 2001, selon le dernier rapport mensuel de l'Opep.

R. E.

CRISE PÉTROLIÈRE

Total prévoit un manque à gagner de 12 milliards de dollars

Total estime qu'il devra compenser globalement avec son plan d'actions un manque à gagner d'au moins 12 milliards de dollars (10,8 milliards d'euros) dû à la crise pétrolière, a déclaré vendredi son P.-dg, Patrick Pouyanné. L'assemblée générale des actionnaires de Total a par ailleurs rejeté vendredi à 83,20 % une résolution l'appelant à modifier ses statuts pour s'engager davantage dans la lutte contre le changement climatique. Le conseil d'administration de Total n'avait pas donné son agrément à cette résolution, en faisant notamment valoir que le groupe venait de se fixer de nouvelles ambitions en la matière. Le groupe pétrolier a revu à la hausse son programme d'économies début mai après avoir enregistré un chute de ses résultats au premier trimestre 2020, marqué par l'effondrement de la demande et des prix lié au coronavirus. "*C'est globalement 12 milliards de dollars, a minima, que nous estimons devoir combler (...) par notre plan d'actions*", a dit Patrick Pouyanné lors de l'assemblée générale des actionnaires de Total, qui se tenait à huis clos. Affecté par l'effondrement de la demande lié à la propagation du nouveau coronavirus, qui est venu s'ajouter à une crise d'offre, le prix du pétrole à fortement chuté au mois de mars et s'établit aujourd'hui autour de 30 à 35 dollars par baril, très en deçà des 60 dollars que Total avait pris comme hypothèse dans ses perspectives 2020. "*A quel rythme la demande d'énergie va-t-elle repartir ? L'aspiration aux transports va revenir mais (...) pour le reste de l'économie, cela va prendre plus de temps*", a souligné Patrick Pouyanné.
"*On sait bien que le deuxième trimestre va être très mauvais, c'est même le pic de la crise pour nous tous. Donc je vous le garantis, les résultats ne seront pas bons au deuxième trimestre. Par contre, j'espère que le troisième trimestre va voir (une) sortie de la crise, et donc pour moi le rendez-vous pour donner plus de perspectives est plutôt septembre-octobre qu'immédiatement.*" Le P.-dg de Total a dans le même temps réaffirmé que le groupe avait la capacité de maintenir son dividende à un niveau stable cette année, après avoir suspendu sa politique de croissance de 5 à 6 % par an annoncée en septembre, ainsi que ses rachats d'actions.

R. E.

LIBYE

Des dizaines de migrants abattus par des trafiquants

Des milliers de migrants gagnent régulièrement la Libye pour tenter une traversée de la Méditerranée vers l'Europe.

Un trafiquant d'êtres humains a été tué dans un centre de rétention illégale de migrants dans la ville de Mizdah, situé à plus de 150 kilomètres au sud-ouest de Tripoli, près de Zintane. La famille de ce trafiquant et ses partisans se sont vengés en abattant plus d'une trentaine de migrants venant en majorité du Bangladesh. Les faits ont eu lieu mercredi 27 mai vers 23h. Selon des témoignages, c'est un désaccord qui a eu lieu entre le trafiquant et les migrants au moment de leur embarcation. Le trafiquant connus pour ses activités a tué l'un de ces migrants quand ceux-ci ont immédiatement ripostés en le tuant.

Mais le drame ne s'arrête pas là. En arrivant sur les lieux, ses proches ont, en représailles, abattu vingt-six Bangladais et quatre Africains, soit tous ceux qui refusaient de quitter l'entrepôt. Ils en ont blessé onze autres dont cinq sont dans un état grave, selon une source hospitalière.

Suite à ce massacre, le Gouvernement d'union nationale (GNA) promet dans un communiqué de punir les criminels impliqués. Se faire justice soi-même ou perpétrer des actes de vengeance, ces deux pratiques sont monnaie courante dans la Libye post-Kadhafi, plongée dans le chaos.

Quant à l'Organisation mondiale pour les migrations (OIM), elle déplore "*ce crime insensé qui rappelle les horreurs endurées par les migrants qui se trouvent aux mains des passeurs en Libye*". L'OIM appelle les autorités libyennes à ouvrir immédiatement une enquête pour traduire les responsables de ce massacre en justice.

Des milliers de migrants gagnent régulièrement la Libye pour tenter une traversée de la Méditerranée vers l'Europe. En plus des filières africaines qui traversent le désert, d'autres filières coexistent. Les migrants asiatiques prennent l'avion pour atteindre la Libye.

ÉTATS-UNIS

L'armée reprend ses grandes manoeuvres en Europe

L'US Army Europe a décidé d'effectuer en Pologne, du 5 au 19 juin, l'exercice "*Allied Spririt*" dans le cadre de la grande manœuvre Defender-Europe 20.

Y participeront 4.000 soldats étasuniens d'unités blindées et d'infanterie, avec 2.000 soldats polonais à leurs côtés. L'exercice, qui aurait dû se dérouler en mai, a été renvoyé à cause de la pandémie sanitaire. Mais, précise l'US Army Europe, quand en mars a été suspendu l'envoi de forces depuis les États-Unis, "*plus de 90 % des équipements destinés à la Defender-Europe 20 étaient déjà à bord d'avions et navires se dirigeant vers l'Europe*". Au total sont arrivés plus de 3.000 pièces d'équipement, en commençant par des chars d'assaut, auxquels se sont ajoutés plus de 9.000 véhicules blindés et autres véhicules provenant des dépôts pré-positionnés que l'Armée USA maintient en Allemagne. Pour rattraper le temps perdu "l'US Army Europe est en train de planifier des exercices supplémentaires dans les prochains mois, basés sur de nombreux objectifs originaux de la Defender-Europe 20 visant à accroître la rapidité et l'inter-opérabilité des forces US et alliées. L'"*Allied Spirit*" est ainsi la première d'une série d'exercices dans le même cadre stratégique clairement anti-Russie. Ce n'est pas par hasard qu'il se déroule en Pologne. C'est là - selon ce qui a été stipulé dans la déclaration signée par le Président Trump avec le Président polonais Duda en septembre dernier - que les "*États-Unis sont en train de fortement augmenter leur présence militaire. Le nombre de soldats qui y sont maintenus en permanence, avec un système de rotation, se trouve augmenté de 4.500 à 5.500*".

L'US Army Europe communique que la 173e Brigade aéroportée, basée à Vicence, est en train de planifier des opérations dans les Balkans et dans la région de la mer Noire, tandis que le 10ème Commandement de défense aérienne et de missiles participera à des exercices dans la Baltique.

En outre les trois types de bombardiers stratégiques étasuniens à double capacité conventionnelle et nucléaire -B-2 Spirit, B-1B Lancer et B-52H- ont accompli en mai, en partant des États-Unis, des missions en Europe. Ceci a démontré que la pandémie du Covid-19 n'a pas compromis la rapidité et la portée des bombardiers stratégiques USA. Ces faits, ignorés par les grands médias qui avaient annoncé en mars l'effacement de la Defender-Europe 20 à cause de la pendémie, confirment que les USA n'ont pas effacé mais seulement remodelé l'opération stratégique, en la prolongeant.

INDE VS CHINE

Vers un affrontement frontalier

La Chine et l'Inde ont envoyé des renforts à la frontière de la région contestée du Ladakh. Il serait contre-productif pour les membres du BRICS et de l'Organisation de Coopération de Shanghai, l'Inde et la Chine, d'en venir aux mains à cause de certains cols de montagne enneigés extrêmement isolées – bien que stratégiquement importants.

Mais quand on regarde la Ligne de contrôle réel de 3.488 kilomètres de long, que l'Inde définit comme "*non résolue*", on ne peut jamais l'exclure totalement.

Comme l'a rapporté l'*Hindustan Times* : "*L'Inde a envoyé des troupes de guerre en haute altitude avec des éléments de soutien sur le théâtre du Ladakh oriental pour contrer la posture agressive de l'Armée populaire de libération chinoise (APL) destinée à intimider le gouvernement pour qu'il arrête de construire des infrastructures frontalières dans le secteur de Daulat Beg Oldie, car cela pourrait menacer l'autoroute Lhassa-Kashgar à Aksai Chin*".

L'autoroute va du Tibet au sud-ouest de la province du Xinjiang, où l'autoroute du Karakoram – la partie nord du Corridor économique Chine-Pakistan – va de Kashgar à Islamabad. De là, une route traverse le Baloutchistan jusqu'au port stratégique de Gwadar au Pakistan, dans le cadre de l'Initiative Ceinture et Route chinoise.

"*Les troupes indiennes spécialisées connaissent bien la Région autonome tibétaine de Chine et sont préparées pour opérer à haute altitude*", rapporte l'*Hindustan Times*.

La flambée actuelle a commencé fin avril et a conduit à une série d'échauffourées début mai, décrites comme "*un comportement agressif des deux côtés*", avec des combats à mains nues et des jets de pierres. Selon la version indienne, les troupes chinoises ont franchi la Ligne de contrôle réel, avec des véhicules et du matériel, pour bloquer la construction d'une route par l'Inde.

Depuis près de dix ans, New Delhi développe régulièrement le développement des infrastructures – et aussi le déploiement de troupes – au Ladakh. Les unités passent maintenant des périodes de déploiement plus longues que les six mois qui constituaient auparavant la rotation standard.

Les Indiens affirment qu'il n'y a pas moins de 23 zones "*contestées et sensibles*" le long de la Ligne de contrôle Réel. Les Indiens sont maintenant particulièrement attentifs à la situation dans la vallée de Galwan, au Ladakh, qui, selon eux, a été percée sur une distance de 3 à 4 kilomètres par les troupes de l'APL qui sont en train de creuser des défenses.

Sur le plan diplomatique, tout cela reste assez flou. Le ministère chinois des Affaires étrangères a accusé les troupes indiennes de "*franchir la ligne* " au Ladakh et au Sikkim, ainsi que de "*tenter de modifier unilatéralement le statut du contrôle des frontières*".

Il est intéressant de noter que des sources de la Défense indienne nient l'existence d'une accumulation de troupes chinoises dans le secteur central de la Ligne de contrôle réel, en Uttarakhand.

Les questions frontalières entre l'Inde et la Chine sont généralement réglées à la frontière lors de réunions entre les commandants locaux et les responsables politiques.

Agences

RUSSIE

Aucune collusion entre WikiLeaks et la Russie selon l'enquête Mueller

L'une des affirmations centrales de l'enquête Mueller sur la prétendue ingérence russe dans l'élection présidentielle américaine de 2016 était l'allégation selon laquelle des agents russes auraient piraté le serveur du Comité national démocrate (DNC). Ils auraient, par la suite, transmis ces courriels à WikiLeaks.

Ces courriels, publiés par WikiLeaks en juillet 2016, ont révélé que le DNC avait conspiré pour saper la campagne de Bernie Sanders pour l'investiture démocrate à l'élection présidentielle. Le Parti démocrate et les services de renseignements américains ont affirmé sans ménagement l'existence d'une prétendue "*connexion russe*". Les grands médias américains ont répété cette affirmation avec soin depuis, voire même après l'effondrement de l'enquête de Mueller.

Comme l'a commenté le World Socialist Web Site à l'époque, c'était toujours un mensonge à motivation politique. C'était conçu pour déformer le rejet par la classe ouvrière américaine de la candidate démocrate à la présidence Hillary Clinton. C'était façonné aussi pour discréditer WikiLeaks et promouvoir un coup d'État antidémocratique contre Donald Trump. Aucune preuve n'a jamais été fournie pour ces affirmations, si ce n'est les propos de membres anonymes de la "*communauté du renseignement*".

Un témoignage devant la commission des renseignements de la Chambre des représentants (HIC) qui a été récemment rendu public confirme que ces agents des services de renseignement et du Parti démocratique ont délibérément répandu un mensonge. La source de l'affirmation selon laquelle des agents russes auraient piraté le serveur du DNC était la société de cybersécurité CrowdStrike. Elle s'est fait engager par le Parti démocrate pour enquêter sur la violation de ses données. Mais, lors d'un entretien avec le HIC en décembre 2017, le président de CrowdStrike, Shawn Henry, a fait une admission. À savoir: sa société n'avait aucune preuve que des données ont été piratées du serveur de la DNC, et encore moins que des pirates russes l'avaient fait.

Son témoignage a été étouffé pendant plus de deux ans. Selon le journaliste Aaron Maté, en septembre 2018, le HIC a voté à l'unanimité la publication des transcriptions et des interviews de témoins. Mais en mars 2019, le représentant démocrate Adam Schiff – qui était l'un de ceux qui ont mené l'interview de Henry – a ordonné au bureau du directeur du renseignement national (ODNI) de ne pas divulguer les documents aux avocats de la Maison Blanche qui avaient l'intention de les analyser pour censurer tout qui tombait sous le coup de privilège de l'exécutif. Schiff a refusé de divulguer les transcriptions jusqu'à il y a quelques jours, après que Richard Grenell, allié de Trump et directeur intérimaire de l'ODNI, ait menacé de les divulguer lui-même.

Les déclarations d'Henry au Comité des renseignements font référence à plusieurs reprises à des "*indicateurs et à des preuves circonstancielles*" d'un piratage, mais ceux-ci ne peuvent dissimuler le fait qu'aucune preuve solide n'a pu être fournie.

Quant à l'allégation selon laquelle des agents de l'État russe étaient responsables du piratage de Schrödinger, Henry a simplement dit au Comité des renseignements ce qu'il "*croyait*" être le cas.

Agences

REPRISE OU PAS DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL

FAF - LFP : Le discours contradictoire !

Quelques heures seulement après les déclarations du président de la Ligue nationale de football, Abdelkrim Medouar, qui s'est montré sceptique quant à une reprise de championnat, la Faf a tranchée, elle, sur la question en confirmant une reprise dès la levée du confinement.

PAR MOURAD SALHI

La sortie médiatique du patron de la FAF, Kheiredine Zetchi, intervient en efeft quelques heures seulement après celle du président de la Ligue nationale de football, Abdelkrim Medouar. Des positions contradictoires qui confirment encore une fois le manque de communication entre les deux instances nationales de football.

"*Personnellement, je pense que nous ne pouvons pas reprendre la compétition. Il sera très difficile aux clubs de respecter les mesures de prévention et le protocole sanitaire. Nous n'avons pas les moyens des pays européens pour rejouer au football, des centaines de millions d'euros ont été déboursés en Europe pour reprendre. La santé du citoyen doit primer avant toute autre chose*", a indiqué Medouar.

Ce dernier a même envisagé des décisions à prendre dans le cas où l'exercice actuel n'ira pas à son terme. "*Je pense que si la compétition ne reprend pas officiellement, le CRB, l'actuel leader, sera déclaré champion dans la mesure où il est le leader de la Ligue 1. Ça sera le cas pour l'accession et la relégation*", a-t-il indiqué. La saison footballistique, suspendue depuis le 16 mars dernier en raison de la pandémie du nouveau coronavirus reprendra finalement ses droits dans les prochaines semaines, a indiqué la Faf, après la réunion du bureau fédéral.

"*Lors de sa réunion mensuelle statutaire, le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football réitère sa position quant à la reprise des activités footballistiques qui demeure liée à la levée du confinement et l'autorisation de rassemblement, par les autorités de l'Etat algérien*", a indiqué l'instance fédérale dans son communiqué.

Au cours de la dernière réunion du bureau fédéral, tenue dimanche en vidéoconférence, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie en mois d'avril dernier. Une feuille de route qui consiste à poursuivre le reste de la saison sur une période de huit semaines. Il reste de fait huit journées à disputer.

Les clubs devraient avant la reprise bénéficier de six semaines de préparation, à partir de la date de déconfinement, qui sera annoncée prochainement par les pouvoirs publics.

Ce programme sera suivi par une phase de repos total d'au moins une semaine suivie d'une autre phase acra le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement.

Une chose est sûre, la reprise de championnat sera un sérieux défi à relever par les deux instances nationales. Un défi qui nécessite plus de moyens humains et matériel pour préserver la santé de tous les intervanants et surtout une collaboration parfaite entre la Faf et la LFP.

M. S.

GRAVES RÉVÉLATIONS DE PRÉSIDENT DE L'US BISKRA

"On m'a contacté pour arranger le match de Sétif"

Le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa, a confirmé, devant la presse, qu'il avait été contacté par une tierce personne pour arranger le match ayant opposé son équipe à l'ES Sétif.

"*Une personne vous a-t-elle contactée pour arranger le match US Biskra - ES Sétif ? Oui, quelqu'un m'a contacté. C'est une affaire qui est au niveau de la justice, je ne peux pas donner l'identité de cette personne*", a indiqué le premier responsable de l'USB.

Le dirigeant du club de Biskra a ajouté : "*L'USB joue la relégation, il est illogique qu'on arrange un match*". Pour rappel, les joueurs de l'US Biskra se sont inclinés (0-2) face à l'ES Sétif le 5 mars dernier au stade du 18-Février.

CHAMPIONNAT NATIONAL DE VOLLEYBALL

Reprise en septembre

Le championnat national de volleyball, dans ses différents paliers, reprendra en septembre prochain, a annoncé dimanche le président de la Fédération algérienne de volleyball (FAVB), Mustapha Lamouchi.

"*Nous avons retenu au préalable trois scénarios possibles, mais nous avons décidé finalement de reprendre la compétition le premier week-end après la tenue de l'examen du baccalauréat*", a indiqué Mustapha Lamouchi à l'*APS*.

Interrogé sur les mesures de prévention sanitaire, le premier responsable de la FAVB a tenu à rassurer l'ensemble des acteurs de la discipline. "*Les matchs se joueront bien évidemment à huis clos dans des salles désinfectées, avec des mesures de prévention sanitaire strictes et des gestes barrières pour éviter toute contagion*", a-t-il assuré.

À l'instar des autres sports, le volleyball est à l'arrêt depuis mi-mars à cause de la pandémie du coronavirus. En Super Division, le NR Bord Bou Arréridj mène la danse grâce un parcours sans faute après 10 journées de compétition. Concernant la Coupe d'Algérie, le match GS Pétroliers - NR Bordj Bou Arreridj sera l'affiche des quarts de finale, alors que les 8es n'ont pas connu de surprises.

"*Nous allons boucler le championnat et la Coupe d'Algérie en deux mois, pour laisser ensuite place au stage de l'équipe nationale prévu du 1er au 20 décembre, en vue du Championnat arabe des nations en Tunisie. La prochaine édition du championnat national débutera en janvier 2021*", a conclu le patron de la FAVB.

APS

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL

Un projet de convention de l'entraîneur

La Fédération algérienne de football (Faf) a annoncé dans un communiqué de presse qu'un groupe de travail a été mis sur pied afin de préparer un projet de convention de l'entraîneur.

Le groupe de travail sera composé de représentants de la Faf, de l'Anefoot l'Association nationale des éducateurs de football ainsi que ceux de l'Institut du travail. Les trois parties ont tenues une réunion ce mercredi en visioconférence afin de parler de la problématique du métier d'entraîneur en Algérie. Une fois bouclé le projet de convention de l'entraîneur sera soumis à la Fédération et aux autorités compétentes a indiqué la Fédération algerienne de football.

ALLEMAGNE

4e passe de la saison pour Bensebaini

De retour dans le Onze titulaire cet après-midi, le latéral gauche formé de Monchengladbach Ramy Bensebaini n'a pas manqué l'occasion pour s'offrir une nouvelle passe décisive, sa deuxième depuis la reprise il y'a quinze jours.

L'international algérien a réalisé une très belle prestation lors de la réception de l'Union Berlin, solide défensivement et assez haut offensivement pour aider ses coéquipiers, l'ancien joueur du Stade Rennais a offert sa troisième passes en Budesnliga cette saison à la 81e minute lorsqu'il a servi d'un centre, son attaquant Hassan Plea qui a marqué le 4e et dernier but de son club pour clore le résultat . Score final 4-1 pour les locaux qui retrouvent désormais le podium et se situe à la 3e place au classement général.

C'est donc sa 4e passe décisive de la saison (3 en championnat et une en coupe d'Europe), lui compte aussi 5 buts en 22 matchs toutes compétitions.

MERCATO

Galatasaray fixe le prix de Feghouli

L'avenir de Sofiane Feghouli avec Galatasaray reste flou malgré l'envie de l'international algérien de rester chez le club stambouliote la saison prochaine.

Le média turc *Star* a indiqué que les dirigeants du Galatasaray ont fixé le prix de Sofiane Feghouli à 10 millions d'euros. Le joueur serait dans le viseur du club saoudien Al Nasr qui veut le joueur depuis la saison dernière mais aussi de quelques clubs en Liga espagnole.

Le Galatasaray veut récupérer 10 millions d'euros pour respirer un peu économiquement suite à la dernière crise qui a frappé plusieurs clubs à travers le monde.

ESPRITS CRIMINELS : UNITÉ SANS FRONTIÈRES L'ULTIME COMBAT

21h00 W9

Un Américain venu travailler à Athènes dans le restaurant familial est retrouvé mort, tué à mains nues, juste après une altercation avec son oncle. Lorsqu'une nouvelle victime est découverte, tuée dans les mêmes conditions, l'unité sans frontières oriente son enquête vers un sport de combat antique brutal, impliquant des duels à mort

C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN À DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE

21h00 8

Deux truands minables, Max et Riton travaillent dans le vol de voitures, dirigés par un «cerveau», Phano. Leur maladresse est telle que Phano songe à les renvoyer. Pourtant, il a besoin d'eux pour le «coup du siècle» : le cambriolage de la caisse de retraite de la SNCF, dont le coffre est, au sous-sol de la gare de l'Est, dans une salle mitoyenne des toilettes. Il suffit de percer la cloison d'une cabine. Phano, Max et Riton vont se succéder dans cette cabine en utilisant des déguisements divers pour ne pas se faire remarquer de «Madame Pipi», la préposée aux toilettes

FÉMINICIDES

21h00 2

En 2019, 150 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-compagnon. Face à ce fléau, les journalistes du «Monde» ont créé une cellule d'investigation au sein de leur rédaction pour décrypter ces féminicides. Avec méthodologie, ils ont mis en évidence un schéma criminel récurrent. Ils ont caractérisé les signaux faibles et forts qui conduisent à ces meurtres de femmes. Ce documentaire analyse cinq cas emblématiques de féminicides. À travers les témoignages de l'entourage des victimes, mais aussi des institutions, il retrace l'évolution de la relation amoureuse de la rencontre jusqu'au meurtre. Ce film alerte ainsi sur l'aveuglement collectif de notre société

TANDEM DERNIÈRE JOU

21h00 3

À Sète, la joute nautique est une tradition ancestrale... aussi ancienne que la rancoeur qui anime les Caravani et les Villa, deux familles de jouteurs qui se disputent le célèbre trophée de la Saint-Louis. Est-ce à cause de cette rivalité que l'on retrouve Kevin Villa mort un beau matin dans le canal ? Ou est-ce parce qu'il était le petit ami secret de Tiphaine Caravani ? Le duo d'enquêteurs va devoir creuser dans les secrets les plus profonds des protagonistes de l'affaire

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

STARBUCKS SANS FILTRE

21h00 arte

Starbucks a imprimé sa marque verte et blanche aux rues des principales villes du monde, de Seattle, son berceau d'origine, à la côte Est, l'Europe et aujourd'hui la Chine. Avec ses quelque 30 000 enseignes dans plus de 78 pays, la chaîne américaine de cafés se défend pourtant d'être une multinationale comme les autres. Les produits y sont présentés comme issus à 99 % du commerce équitable, les salariés, comme des «partenaires». Dans l'Amérique de Trump, elle affiche comme valeurs cardinales la défense de l'environnement, la lutte contre les discriminations et la responsabilité sociale des entreprises

L'HISTOIRE SECRÈTE DE LA VICTOIRE

21h00 4

Le 8 mai 1945, dans une ville de Berlin en ruine, les généraux allemands signent la capitulation du IIIe Reich : l'Europe libérée laisse éclater sa joie après plus de cinq ans de combats et d'horreur. Pour l'emporter durant les derniers mois du conflit après leur débarquement, les Alliés ont dû surmonter d'incroyables difficultés, sur les champs de bataille comme dans le secret des chancelleries et des états-majors. Soixante-quinze ans après la chute de l'Allemagne nazie, «L'histoire secrète» raconte les échecs méconnus et les coups d'éclat, les négociations secrètes, les rivalités et les compromissions durant les mois les plus meurtriers de la Seconde Guerre mondiale

NE LE DIS À PERSONNE

21h00 M6

Alexandre Beck était fou amoureux de sa femme Margot, mais celle-ci a été sauvagement assassinée par un tueur en série. Totalement détruit, Alex ressasse jour après jour le souvenir bouleversant de son amour perdu. Huit ans passent, Alex reçoit un jour un e-mail anonyme sur lequel on aperçoit une femme au milieu d'une foule, filmé en temps réel. Cette silhouette ressemble étrangement à celle de Margot. S'accrochant à cet espoir, Alexandre va remonter le fil du temps

HARRY POTTER ET LES RELIQUES DE LA MORT - PARTIE 2

21h00 TF1

Un ultime face-à-face se prépare entre les forces du Bien et du Mal. Harry, Ron et Hermione sont parvenus à détruire l'un des horcruxes, relique qui renferme une part de l'âme de Voldemort. Mais pour anéantir définitivement le mage noir, les trois jeunes sorciers se mettent à la recherche des horcruxes manquants. Pendant ce temps, Voldemort, qui a récupéré la puissante Baguette de Sureau, prépare son assaut contre Poudlard. La confrontation est inévitable et certains ne s'en relèveront pas. L'issue de cette guerre sans merci transformera à tout jamais le monde des sorciers

MIDI Quotidien national d'information
Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicite s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine -Tel./Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4009 | Mardi 2 juin 2020

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	03h34
Dohr	12h46
Asr	16h35
Maghreb	20h03
Icha	21h43

PRESSE ÉCRITE

RECUL DU TIRAGE DE 80 % EN PRÈS D'UNE DÉCENNIE

Les tirages de la presse papier algérienne ont baissé de 80 % de 2010 à 2019, a révélé hier le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Amar Belhimer.

"*Un taux qui a encore baissé avec la propagation de la pandémie Covid-19 à travers le monde*", *a indiqué le minis*tre lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général du quotidien *Echaâb,* Mustapha Hamici en remplacement de Fnides Benbella.

Face à cette situation, il estime que la transition numérique de la presse écrite était désormais "*une nécessité impérieuse*" pour être au diapason des évolutions technologiques que connait le secteur.

"*La transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique, marquée notamment par l'abandon par plusieurs journaux de l'édition papier pour se tourner vers l'édition électronique*", a-t-il dit, selon des propos repris par l'agence officielle.

Dans ce contexte, il juge nécessaire d'établir "*une liaison électronique*" entre les différents médias dont la presse électronique et les chaînes de radio et de télévision via le Web.

"*Les engagements internationaux de l'Algérie lui imposent une transition définitive vers l'ère numérique le 17 juin. Voilà pourquoi nous avons accéléré l'opération et nous avons atteint l'objectif escompté*", a-t-il affirmé.

BAC ET BEM

LANCEMENT D'UNE WEB TV POUR ACCOMPAGNER LES CANDIDATS

Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé le lancement depuis hier 1er juin d'une série de cours via une plateforme numérique comportant la méthodologie à suivre dans la correction des sujets d'examens. Cette démarche, explique le ministère dans un communiqué, entre dans le cadre de l'accompagnement pédagogique des élèves des classes d'examens (BAC et BEM) et vise "*la prise en charge psychologique et une meilleure préparation pour les élèves*" dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Selon la même source, ces émissions seront diffusées, dès aujourd'hui, via une Web TV lancée avec le concours du Cerist à travers le lien suivant http://*webtv.cerist.dz/men*. Les élèves de 4e année moyenne passeront leurs examens de BEM durant la deuxième semaine du mois de septembre, tandis que les candidats au Baccalauréat passeront les épreuves au cours de la troisième semaine du même mois, conformément aux décisions prises par les autorités. Pour rappel, en raison de l'épidémie de la Covid-19, le gouvernement a mis fin à l'année scolaire actuelle, annulé l'examen de 5e, et reporté le BAC et BEM à septembre prochain.

SABRI BOUKADOUM, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES :

"NOTRE VISION EXTERNE DOIT ÊTRE UNANIME"

Auditionné lundi par la commission des affaires étrangères à l'APN, le ministre des Affaires étrangères Sabri Boukadoum, a appelé à laisser de côté les différends politiques internes quand le sujet concerne la politique extérieure. "*Nous pouvons différer politiquement en interne, mais notre vision externe doit être unanime*" a souligné le MAE dans une allocution qui a précédé son audition devant les membres de la commission des affaires étrangères de l'APN. S'adressant à la diaspora algérienne, il a indiqué que "*nous accordons une attention particulière à la communauté à l'étranger et à nos compétences dans la diaspora, notamment dans la situation actuelle*". Boukadoum est revenu dans son allocution sur les grands sujets et principes sur lesquels l'Algérie est engagée rappelant que la diplomatie nationale est basée sur "*la non-ingérence dans les affaires des États*". Evoquant le dossier libyen, le chef de la diplomatie algérienne a exprimé le souhait de l'Algérie de voir les protagonistes libyens revenir sur la table des négociations, affirmant la poursuite des efforts de l'Algérie pour trouver une solution politique en Libye. Par ailleurs sur le sujet du confit au Mali, Boukadoum a indiqué que "*l'Algérie souhaite rétablir la sécurité dans ce pays*". Poursuivant son allocution, Boukadoum est revenu sur le dossier du Sahara occidental, en appelant à la nomination rapide d'un envoyé des Nations unies. Concernant la cause palestinienne, le MAE a souligné que l'Algérie continuera à défendre le droit des Palestiniens à créer leur État, avec El-Qods comme capitale.

LA SPHÈRE FAMILIALE À L'HONNEUR

DJEZZY CÉLÈBRE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PARENTS

En tant qu'entreprise citoyenne, Djezzy a placé la sphère familiale au centre de ses préoccupations en accordant un intérêt particulier au foyer et à ses valeurs en faisant de la protection et de la sensibilisation son cheval de bataille.

A l'occasion de la célébration de la journée internationale des Parents qui coïncide avec le 1er juin de chaque année, Djezzy rappelle le dispositif mis en place afin de protéger les plus jeunes des dangers du Web. En créant son service de contrôle parental personnalisé et gratuit, Djezzy a offert la possibilité aux parents de bloquer l'accès aux sites proposant des contenus pouvant heurter la sensibilité de leurs enfants.

Djezzy a également participé, dans le cadre des communications classiques, à de nombreuses campagnes de sensibilisation par SMS ou via ses réseaux sociaux. Pour répondre au mieux aux besoins de la famille, Djezzy a lancé la SIM et le pack 3AYLA permettant ainsi à tous les membres d'une famille d'accéder à Internet depuis plusieurs mobiles avec des forfaits généreux. Soucieux du pouvoir d'achat des parents, Djezzy a mis sur le marché des offres à petit prix répondant aux besoins des jeunes consommateurs de Data tout en allégeant le budget parental. De plus, Djezzy facilite la communication entre les proches en offrant la gratuité sur *Messenger*. En s'engageant pleinement dans la lutte contre la propagation de la Covid-19, Djezzy, en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Enseignement supérieur, a mis en place un dispositif pédagogique visant à assurer la continuité des cours à domicile via la plateforme gratuite *www.djezzy.dz/cours-en-ligne*. Cette initiative a permis aux enfants de consolider les connaissances déjà acquises tout en continuant la suite du programme scolaire. En mettant à profit la digitalisation, Djezzy a investi dans la formation en faveur aussi bien des employés, qui sont aussi des parents, qu'aux enfants dont plus de 300 suivent des cours en ligne. Depuis le début du confinement, Djezzy a diffusé 10 Webinars avec la participation de 1.200 employés alors que 800 employés sont quotidiennement sur l'application Djezzy Academy.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

8 NOUVEAUX DÉCÈS, 9.513 CAS POSITIFS À CE JOUR

8 nouveaux décès du Covid-19 ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, ce qui porte à 661 le total des morts, a annoncé hier 1er juin le porte-parole du Comité en charge du suivi l'épidémie le professeur Djamel Fourar. Les huit nouveaux décès ont été déplorés à Alger, Sétif, Blida, Constantine, El Oued, Adrar, Souk Ahras et Batna.

Pour les contaminations, 119 nouveaux cas positifs (127 la veille, 133 samedi, et 147 vendredi) ont été officiellement recensés ces dernières 24 heures, pour un total de 9.513 infections, selon le professeur Fourar qui a précisé que 25 patients sont en soins intensifs (23 la veille).

Pour les guérisons, elles sont en baisse (146 contre 199 dimanche), ce qui porte le total à 5.894 depuis le début de l'épidémie, selon la même source.